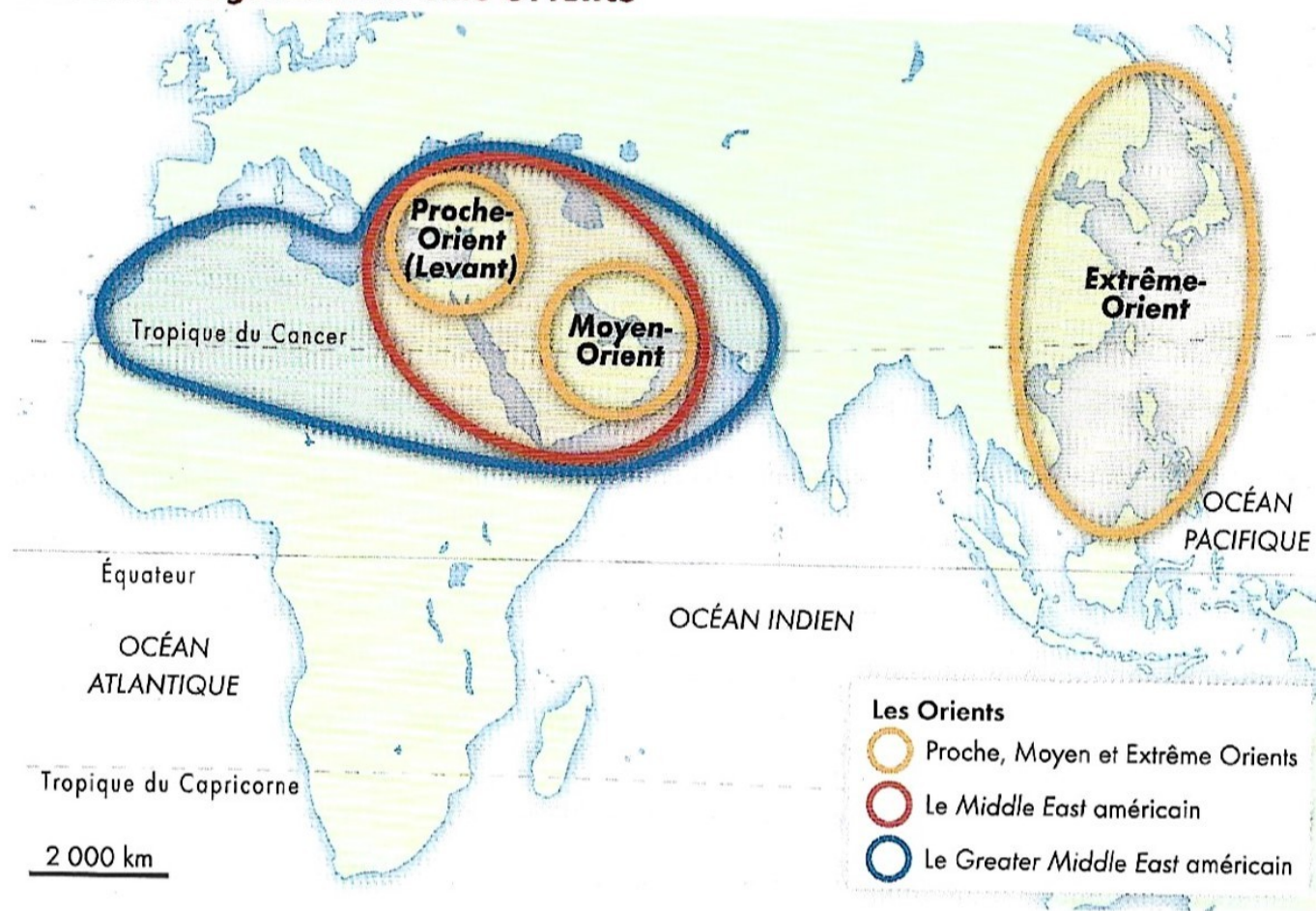


LA CONSTRUCTION DES ÉTATS AU MOYEN-ORIENT (1920-2011).

Chap. I. PROBLEMATIQUES, ENJEUX HISTORIOGRAPHIQUES ET CADRE DU SUJET.

Introduction. Un Orient, des Orients.

Proche, Moyen et Extrême Orient



Comment cet espace aussi subjectif est-il devenu un objet d'étude en soi avec ses spécificités ?

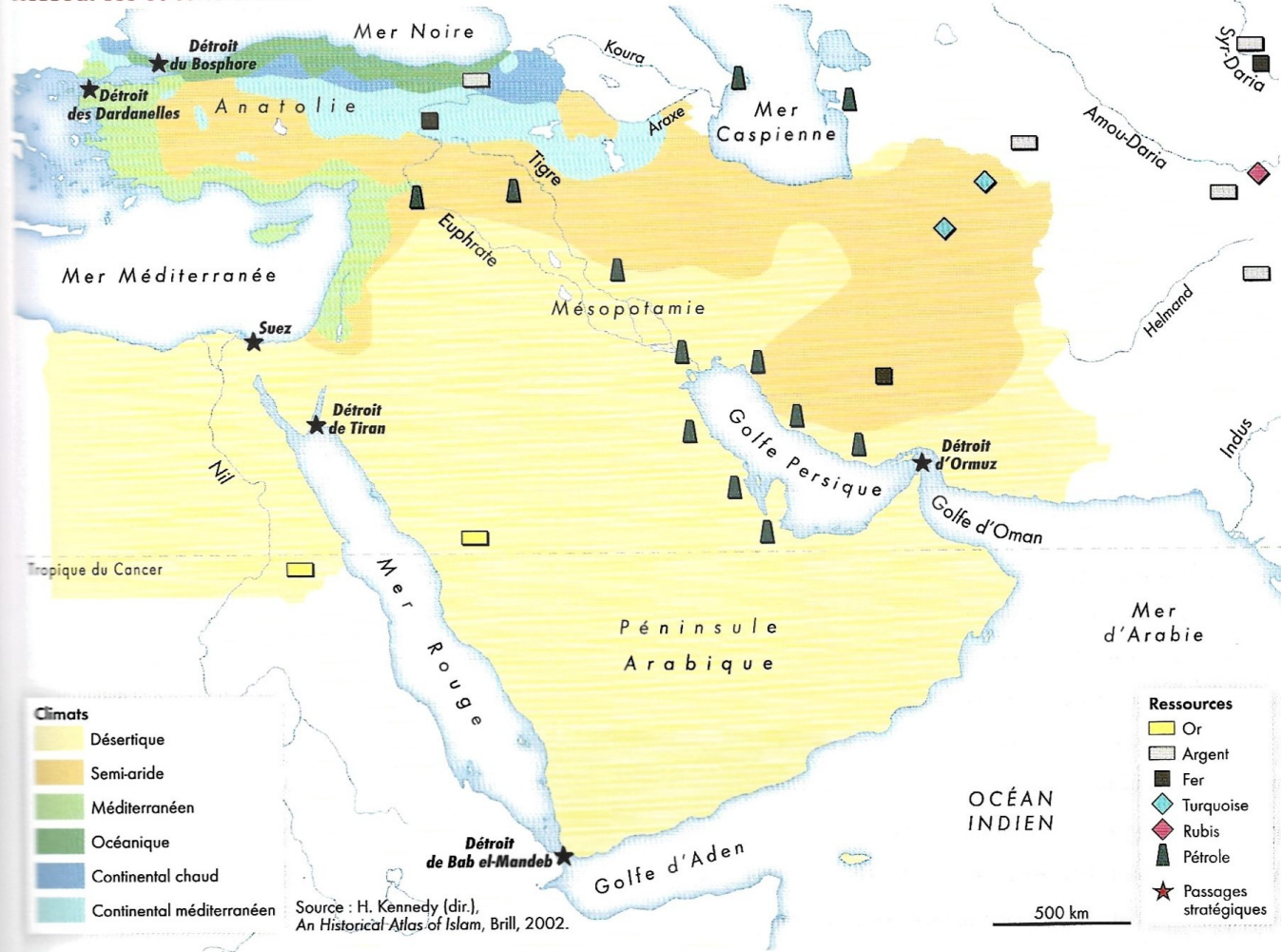
I- Les clichés ont la vie dure.

A- Des espaces naturels ingrats ? Des sociétés inaptes ? Deux mythes qui ont la vie dure.

Le relief



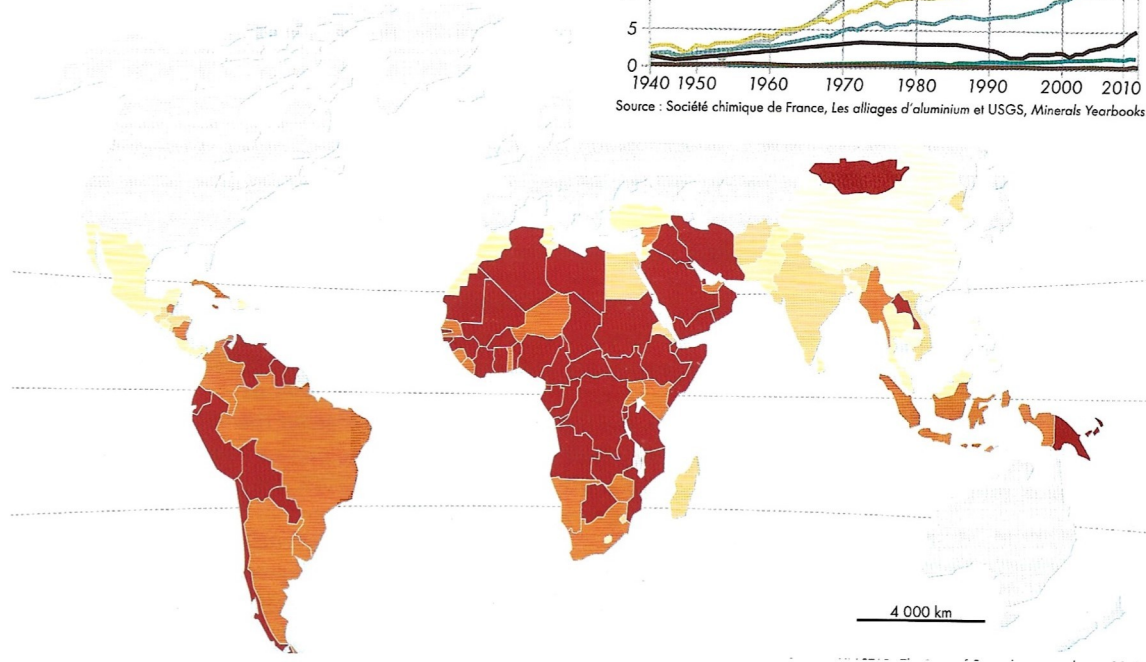
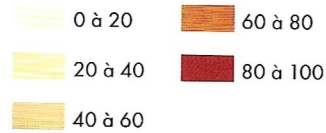
Ressources et contraintes



Les économies de rente

Degré de dépendance des pays du Sud aux matières premières

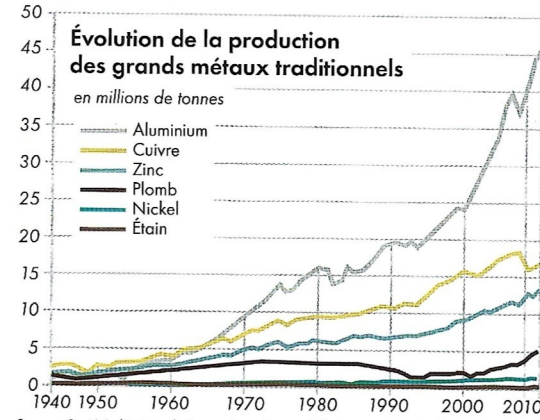
En pourcentage de la valeur des marchandises exportées (estimations 2009-2010)



Forte croissance de la demande

Évolution de la production des grands métaux traditionnels

en millions de tonnes



Source : Société chimique de France, Les alliages d'aluminium et USGS, Minerals Yearbooks.

B- Une région en guerre permanente ?

« Le Moyen-Orient est un espace aux limites floues notoirement
connu pour ses conflits [...]. »

LEMARCHAND (Ph) (dir.), *Géographie des conflits*, Atlande,
Paris, 2011, p.139.



« L'arc de crises » lors du « printemps arabe ».

1	A la veille du « Printemps Arabe », l'« arc de crise » se porte bien et les sociétés qui le peuplent plus mal que jamais : Israël reçoit des milliers de missiles ; les négociations entre Israéliens et Palestiniens sont au point mort ; le Liban vacille ; la Syrie y entretient une instabilité permanente, même si une partie des troubles fomentés par des djihadistes sunnites y échappent ; l'Irak est dans un état de guerre civile sans le dire ; l'Iran prépare sa bombe atomique ; le terrorisme sunnite des franchisés d'Al-Qaïda se répand du Maghreb au Yémen en passant par le Sahel et la Somalie ; l'Afghanistan 'en finit pas de vomir les troupes de la coalition occidentale tout en réclamant la reconduite des faramineuses aides financières...
5	
9	Une « enfilade » géographiques des crises rappelant si bien celles qui ont inspiré « l'arc » et qui devrait justifier la pérennité de la formule.
	Alain EL-MOUCHAN, « L'arc de crise : entre fantasme géopolitique et politiquement correct », <i>Annuaire français des relations internationales</i> , vol. XV, 2014, p.26.

La place du conflit dans l'histoire du Moyen-Orient d'après Henry Laurens (2010).

- 1 En ce qui concerne la méthode, je m'emploie constamment à élargir le sujet pour être moins
soumis aux pressions internes, aux souffrances et aux passions que recèle ce conflit. C'est dans
cette logique que j'ai choisi de parler de "la Question de la Palestine" plutôt que de l'histoire
de la Palestine ou de l'histoire du conflit israélo-arabe. [...] On ne peut négliger, bien sûr les
5 victimes et les souffrances liées à ce conflit. Mais on peut penser que ce qui se passe ailleurs en
Afrique, au Kivu et au Darfour, n'est pas moins grave. Ces conflits ne font pourtant pas naître,
7 d'un point de vue géopolitique, des interactions aussi fortes que la question de la Palestine.

Henry LAURENS, « Le conflit et l'historien. Entretien avec Avi Shlaim », dans *Esprit* novembre 2010.

documentation
photographique

PHILIPPE PÉTRAT

GUERRE ET PAIX AU MOYEN-ORIENT



CNRS ÉDITIONS

Le Proche et le Moyen Orient constituent-ils une région instable parce qu'elle est victime des impérialismes extérieurs ?

Le Proche et le Moyen Orient progressivement entraînés dans la logique des blocs

C- Migrations et mobilités au Moyen-Orient.

Les complexités du peuplement du Moyen-Orient.

1 Carrefour de continents, le Moyen-Orient est logiquement la terre de grands brassages humains
[...]. Enfin, lors des croisades du XI^e au XIII^e siècle, Germains, Normands et diverses autres
populations européennes laisseront des traces de leur passage au Moyen-Orient, notamment à
travers les noms que portent encore certaines familles libanaises et syriennes d'origine
5 européenne mais totalement arabisées. [...] Ces strates de civilisation et de peuplement
d'origine diverses font de cette région aujourd'hui appauvrie et éclatée en entités politiques
7 artificielles sur le modèle de l'Etat-nation à l'européenne, une terre de complexité obscure.

CORM (G.), *Histoire du Moyen-Orient. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2007, p.28-30.

L'exode rural à travers le taux d'urbanisation dans quelques pays du Moyen-Orient.

Pays	1940	1975	2011
Oman	16 %	5,4%	88 %
Arabie saoudite	20 %	30,8 %	84 %
Egypte	36 %	43,7 %	82 %
Irak	30 %	63,7 %	71 %
Liban	42 %	65 %	89 %
Koweït	70 %	88,6 %	100 %



Nazareth vers 1931

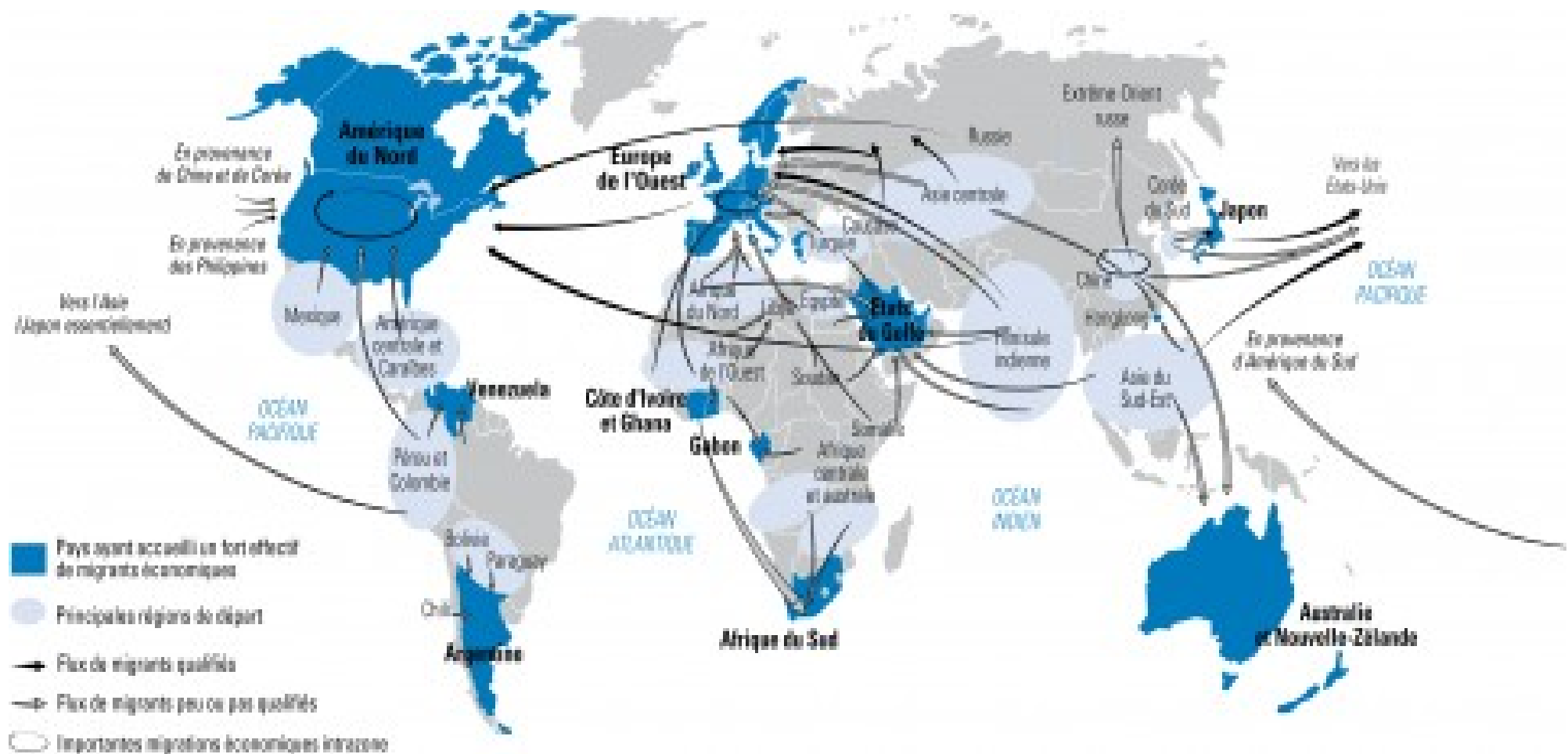
Déployé sur un éperon des collines de basse Galilée, en bordure de la plaine de Jézréel, ce village rural est resté très modeste jusqu'au milieu du XX^e siècle. © Delius/Leemage

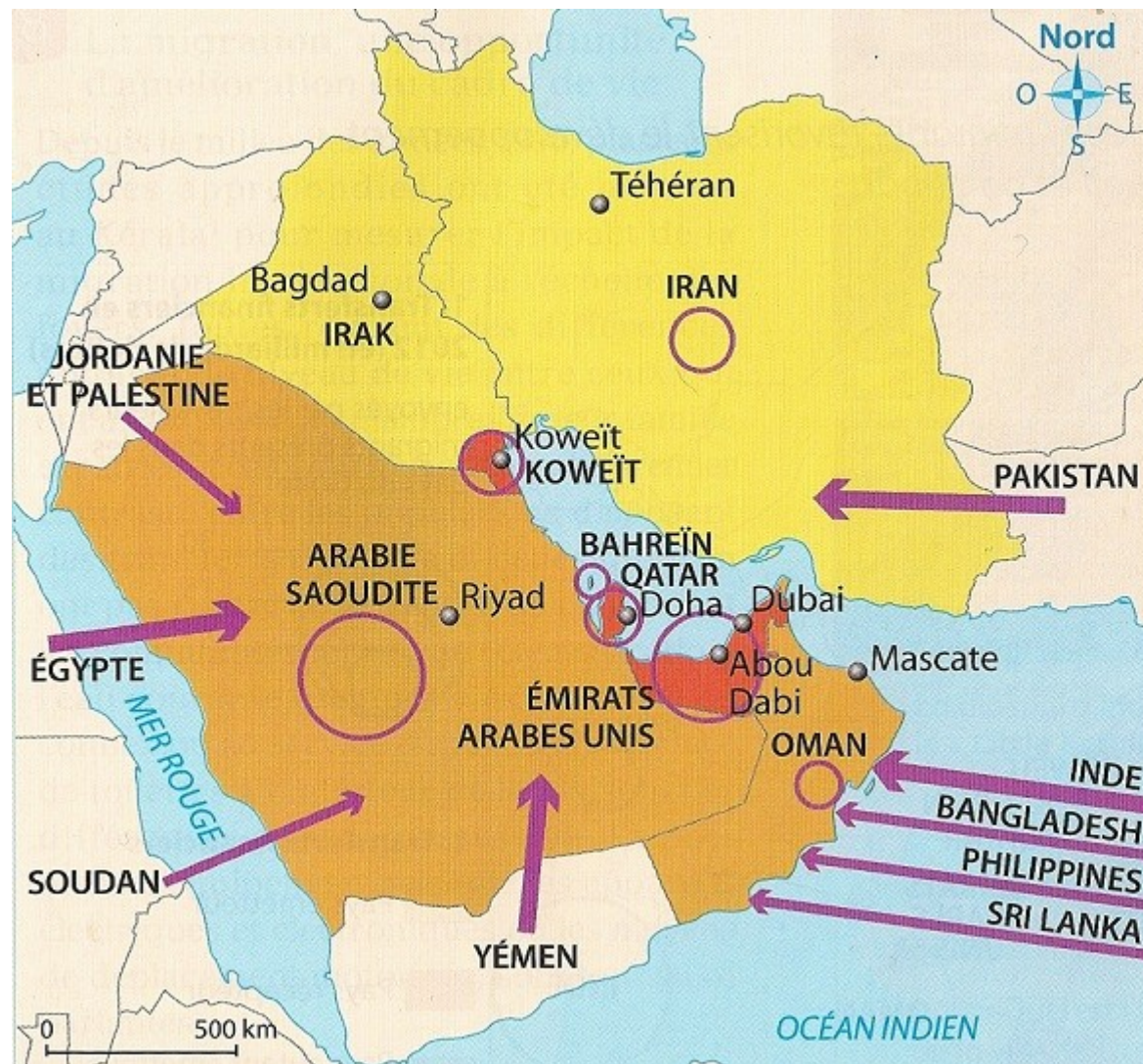


Nazareth aujourd'hui. La basilique de l'Annonciation (au centre) a été inaugurée en 1969. Elle est la quatrième église bâtie à cet endroit, après celles des époques byzantine (V^e-VIII^e siècle), croisée (XII^e-XIII^e siècle) et moderne (XVIII^e siècle). Toutes intégraient une grotte vénérée comme la maison de Marie lors de l'Annonciation. © Jon Arnold Images/hemis.fr

Le tribalisme et l'Etat-nation du Moyen-Orient.

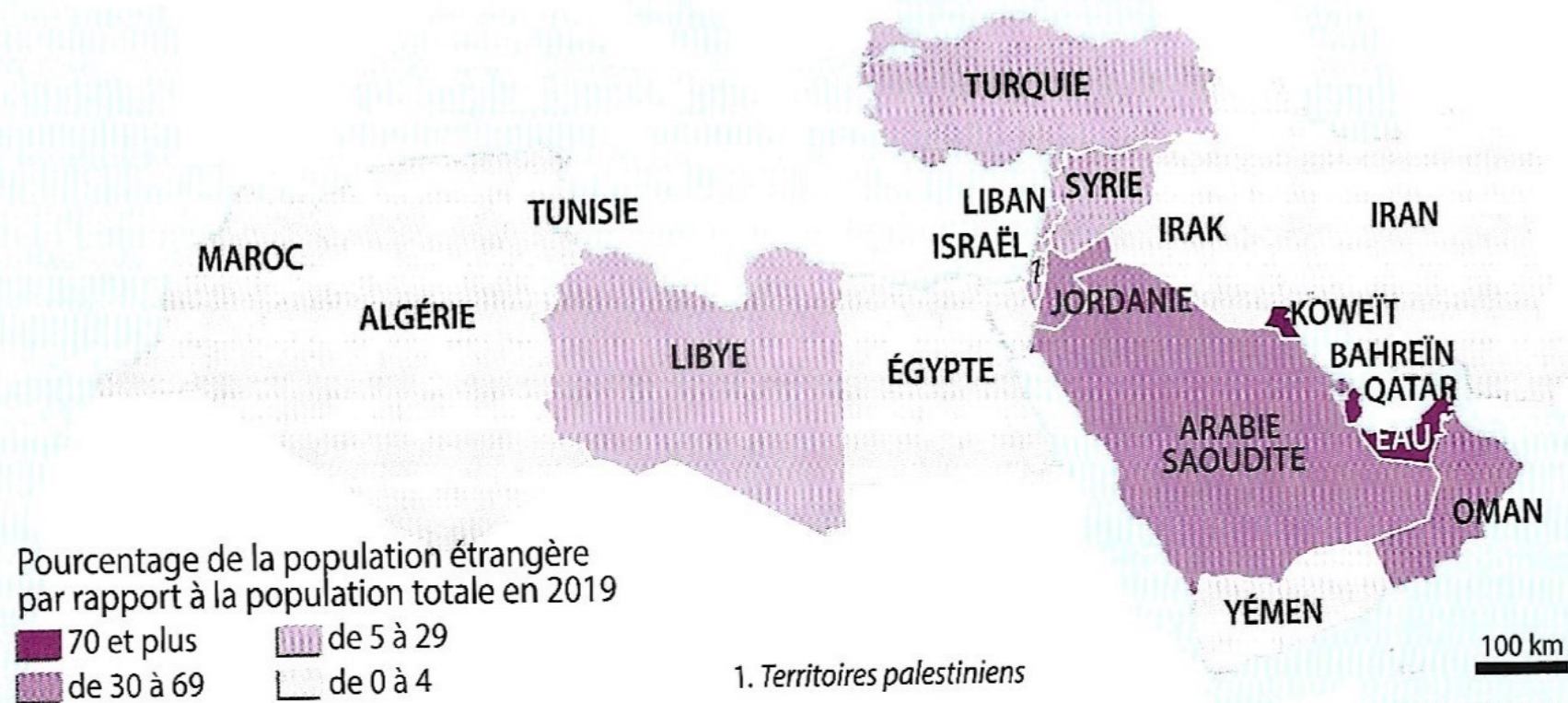
1	Les tribus irakiennes ne sont pas comme isolées, coupées de tout dans le désert : ce sont plutôt de puissants groupes d'intérêts qui pénètrent et imprègnent toutes les parties de la société irakienne. Plus de 85 % des Irakiens revendiquent une forme d'affiliation tribale. L'identité tribale est une sphère d'influence certes informelle, mais puissante dans la
5	communauté. Les chefs tribaux irakiens représentent un centre de pouvoir en concurrence avec les institutions formelles de l'État, et les tribus elles-mêmes sont une hiérarchie parallèle qui s'imbrique dans les structures gouvernementales formelles et les allégeances politiques, à tous les niveaux. La plupart des Irakiens portent leur identité tribale aux côtés d'autres éléments identitaires (religieux, ethniques, régionaux, socio-économiques) qui interagissent
10	de manière complexe, rendant inopérantes les divisions trop faciles entre groupes sunnites, chiites et kurdes que des observateurs distants perçoivent parfois.
	D. Kilcullen, <i>The Accidental Guerrilla</i> ,

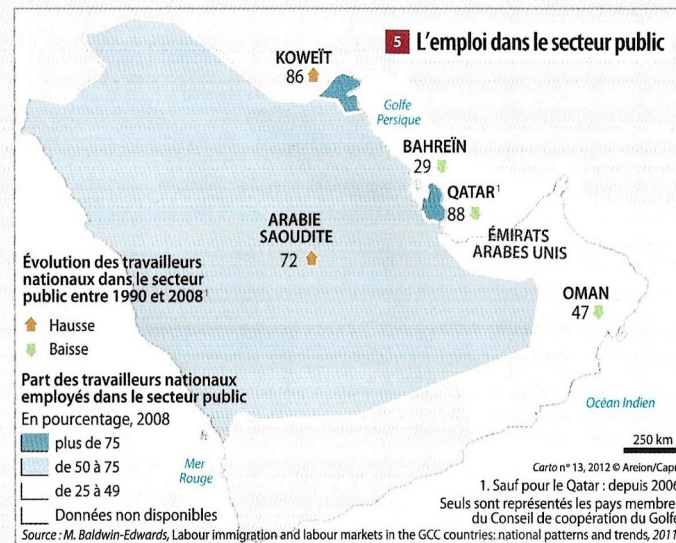
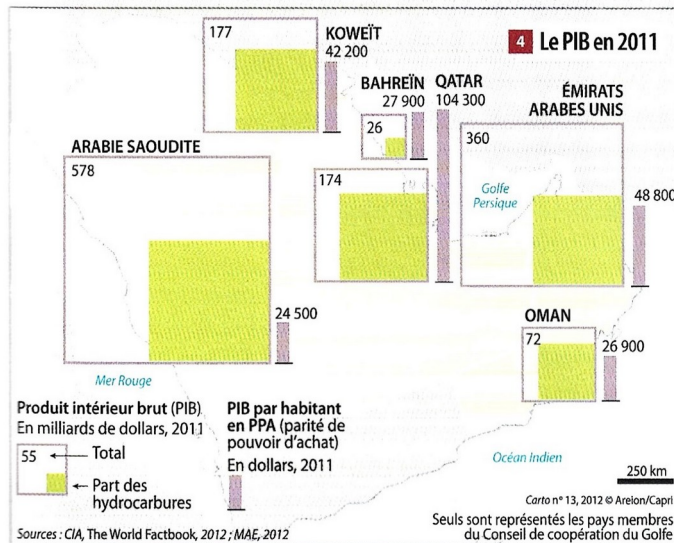
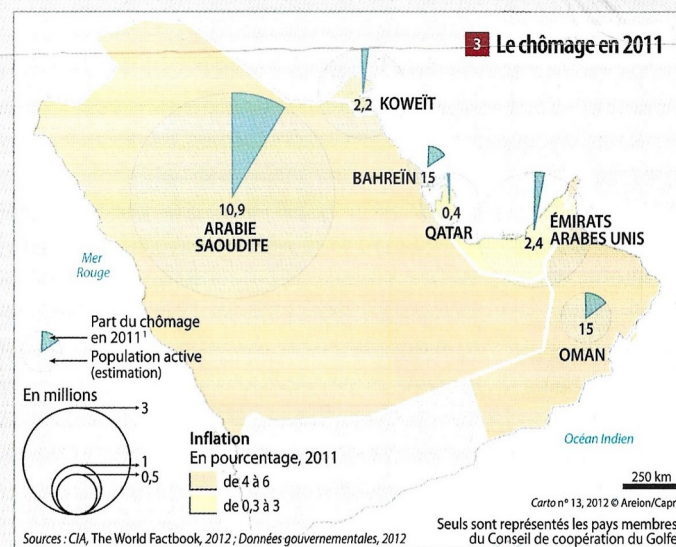
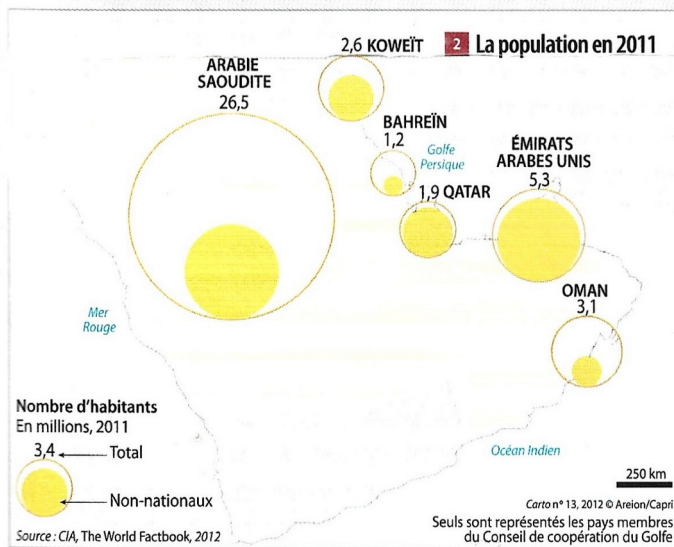




Sources : Atlas des minorités, Le Monde/La Vie, 2011
et Questions internationales n°46, nov-déc 2010.

2 L'immigration au Moyen-Orient



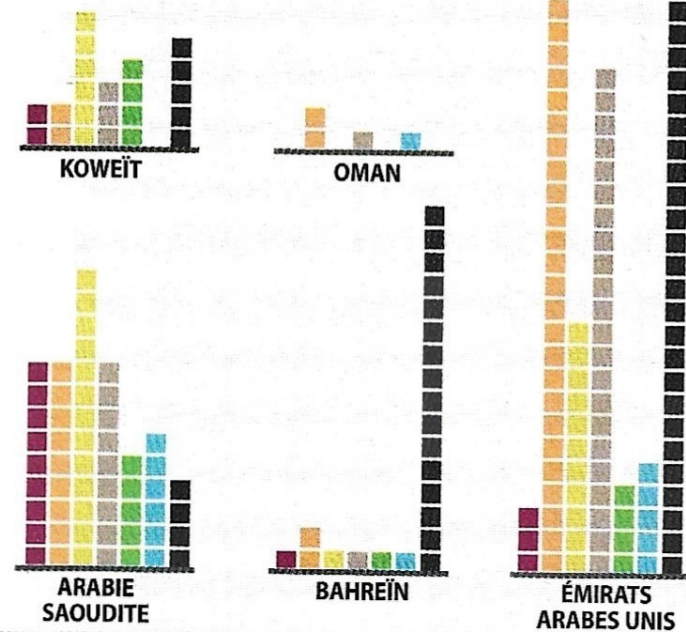


1 Les travailleurs étrangers dans le Golfe

Maltraitements envers les travailleurs étrangers

N.B. : Un carré correspond à une victime entre 1999 et 2012
Données non exhaustives, pas de cas recensé au Qatar

- Condamnation des agresseurs
- Meurtre
- Torture
- Suicide, tentative de suicide et tentative d'évasion ayant entraîné des blessures ou la mort
- Enlèvement, servitude involontaire et non-paiement
- Agression sexuelle
- Traitement injuste



Pays d'origine des principales communautés vivant dans les pays du Golfe



Sources : <https://domestichelpabuse.crowdmap.com>, 2012 ; A. Kapiszewski, Arab versus Asian Migrant Workers in the GCC Countries, 2006. Carte n° 13, 2012 © Areion/Capri

II- Les évolutions historiographiques **en cours.**

A- Les périodes d'émergence des
recherches historiques sur la question.

Joseph KESSEL et la politique impérialiste de la France en Syrie en 1926.

1	La Syrie ? Que savons-nous d'elle ? Avouons-le sans faux orgueil : quelques réminiscences historiques sur les croisades, quelques pages célèbres, les beaux noms de Damas, de Palmyre, de l'Euphrate, voilà tout notre bagage pour une grande et féconde contrée placée sous le mandat français. [...]
5	Il y a en Syrie trois ^pôles de culture et de force. A l'ouest, le long de la côte et à l'intérieur du Liban, les chrétiens ; dans le Sud et le Sud-Est, les Druses ; dans tout le reste du pays, l'énorme masse musulmane. [...] les chrétiens ont la puissance de la culture européenne et de la richesse ; les Druses, celle d'un peuple pauvre et guerrier. Ces deux groupes forment chacun un bloc, résolu à défendre ses intérêts et ses traditions. Entre eux, la masse islamique
10	informe, patiente, inculte, attend une impulsion venue d'elle ne sait où.
	J. KESSEL, « Une vue sur Beyrouth », dans <i>En Syrie</i> , 1926.

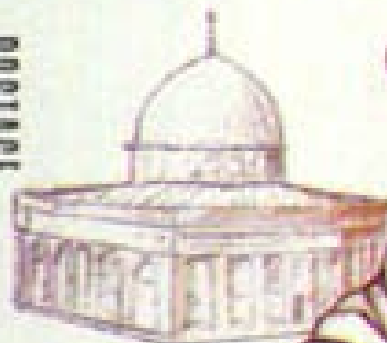
Une source de la *Nahda* : l'autobiographie de l'Égyptien Ahmad AMIN (1886-1954).

1	Pourquoi ne raconterais-je pas l'histoire de ma vie, ne peut-elle pas représenter des aspects de notre génération, dépeindre l'un de nos modes de vie ? Elle pourrait intéresser le lecteur aujourd'hui et servir demain à l'historien. [...]
	Que serais-je devenu si je n'avais pas franchi cette étape [son apprentissage de l'anglais] ?
5	J'étais borgne, limité à une perspective unique, j'ai acquis deux angles de vision. Je vivais dans le passé, je vis depuis dans le passé et le présent. Je ne mangeais qu'une seule sorte de nourriture à une table unique, je goûte désormais des mets variés à des tables différentes. [...]
10	La vraie religion ne combat pas la science et ne se dresse pas sur son chemin : à chacune son domaine, à chacune ses qualités. Mais quelles sont les limites de la science ? Et quelles sont celles de la religion ? [...] Tout cela est également du ressort des guides réformistes [...].

IRAQ

العراق

POSTAGE



ذكرى القائد صلاح الدين الأيوبي
1118 - 1193

250

DINARS



٢٥٠

دينار

عن الناصر صلاح الدين إلى المنصور بالله صدام حسين القدس تبقى عربية

Le problème des sources.

- 1 Tout étudiant travaillant sur le conflit israélo-arabe est confronté à ce problème de la grande
dissymétrie des sources disponibles. Dans le monde arabe, il n'y a pas d'archives nationales
comparables à celles que l'on trouve en Occident, où les documents sont systématiquement
préservés et accessibles selon les règles d'accès établies. Israël, de son côté, a adopté le modèle
5 britannique, qui rend les documents officiels accessibles au bout de trente ans. [...] De fait, on
m'a fait le reproche en Israël de m'être beaucoup appuyé sur les documents israéliens alors
que je n'avais pas accès aux documents arabes. [...]
- Mais bien que les Arabes n'aient pas d'archives ouvertes, ou qu'ils ne les ouvrent que de
manière privilégiée à des suppôts du régime, nous avons une vaste gamme de sources de
10 première main, comme des autobiographies de responsables politiques et militaires qui, au
total, forme une somme assez substantielle d'informations que les historiens peuvent utiliser.

Avi SHLAÏM, « Le conflit et l'historien. Entretien avec Henry Laurens », dans *Esprit* novembre 2010.

« Le but de la [conquête de la Galilée] est de préserver la terre nationale et de la garder d'une invasion illégale de la population non-juive, d'acheter des terrains pour le développement pour empêcher une menace de peuplement non-juif, par peur que les Arabes causent la séparation de la Galilée de l'Etat d'Israël » (Eli BARNAVI, *Le XX^e siècle*, 1998).

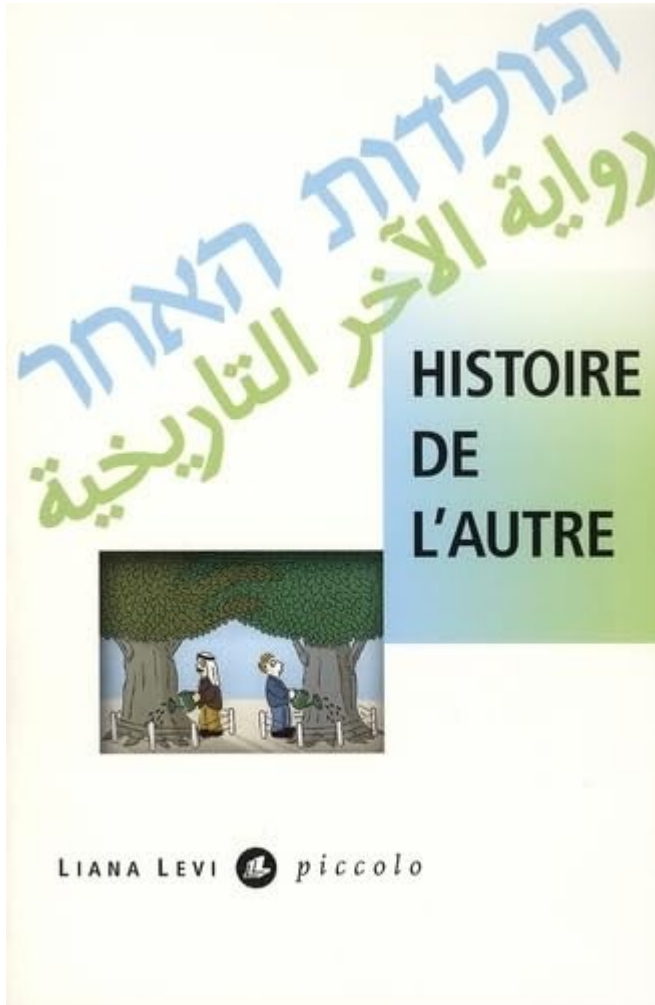
8°) HISTOIRE DE L'AUTRE : REGARDS CROISÉS SUR L'HISTOIRE D'ISRAËL ET DE LA PALESTINE AU XX^e SIÈCLE.

1. La guerre des Six Jours et ses conséquences vues du côté israélien

1	« La guerre des Six Jours débuta le 5 juin 1967 et s'acheva six jours plus tard, le 10 juin 1967. [...] Faute de choix pour s'extraire de ce piège, Israël se livra à une attaque surprise. En l'espace de trois heures, les forces aériennes israéliennes anéantirent les forces aériennes de l'Égypte, de la Syrie, de l'Irak et de la Jordanie, permettant ainsi à ses forces terrestres de se déplacer librement. Cette victoire écrasante d'Israël changea le cours
5	de son histoire. Le peuple israélien connaissait un sentiment d'exaltation et d'ivresse. Certains vivaient la victoire comme une expérience religieuse, messianique. Ces nouvelles frontières accordèrent au pays une sécurité jamais connue auparavant. [...] C'était un ensemble de succès militaires, économiques et politiques éclatant. Mais qu'allait-on faire de cette victoire ? Le grand débat public concernait le sort des territoires et opposait les tenants du Grand Israël à ceux qui prônaient
10	le compromis sur la base " des territoires en échange de la paix " [...]. Le gouvernement israélien engagea lui aussi un débat sur l'avenir des territoires. Le ministre Yigal Allon proposa dans un plan qui portait son nom, conçu en 1967-1968, de signer avec la Jordanie un accord de paix sur la base de frontières viables. Le ministre Moshe Dayan proposa, dans le " plan Dayan ", conçu au même moment, d'entériner l'occupation totale de la Judée et de la Samarie par la création de cinq enclaves militaires qui permettraient le contrôle du territoire et
15	l'installation de colonies urbaines juives sur toute l'étendue de ces territoires [...]. » <i>Histoire de l'autre</i> , Paris, Liana Lévi, 2004, p. 57-59.

2. La guerre des Six Jours et ses conséquences vues du côté palestinien

1	« La Palestine disparut de la carte politique en 1948 lorsqu'Israël fut proclamé sur près de 78 % de son territoire. La Cisjordanie fut alors annexée par le royaume de Jordanie et la bande de Gaza par l'Égypte. Espérant trouver une excuse à leur impuissance, les régimes arabes multiplièrent les beaux discours promettant la libération de la Palestine et l'anéantissement d'Israël. La guerre de 1967 confirma l'échec de la propagande arabe et Israël occupa
5	de fait ce qui restait de la Palestine ainsi que le Sinaï égyptien et le Golan syrien. Au départ, le marché du travail fut ouvert aux Palestiniens, qui connurent une certaine amélioration de leurs conditions économiques. Les habitants de Cisjordanie, ceux de la bande de Gaza et les Palestiniens restés en Israël purent entrer en contact les uns avec les autres. Le gouvernement israélien n'établit cependant pas de
10	politique claire vis-à-vis des Territoires occupés, surtout pendant les cinq premières années qui suivirent la guerre, bénéfiques pour bon nombre de personnes. C'est au début des années 1970 que les forces d'occupation commencèrent à expulser les Palestiniens de leurs terres et à construire des colonies. Désormais, Israël administrait directement et militairement les Territoires occupés, privilégiant la sécurité de son armée et de ses colons et y instaurant la loi martiale directe, sans jamais
15	prendre en compte les besoins de la population palestinienne. Tous les services furent gérés par des militaires : un officier fut nommé à la Santé, un autre à l'Éducation, un troisième à l'Agriculture, un autre au Travail... Cela affecta les services concernés et dégrada encore plus les infrastructures des Territoires occupés, alors même que la population était contrainte de payer des impôts exorbitants [...]. » <i>Histoire de l'autre</i> , Paris, Liana Lévi, 2004, p. 58-59.

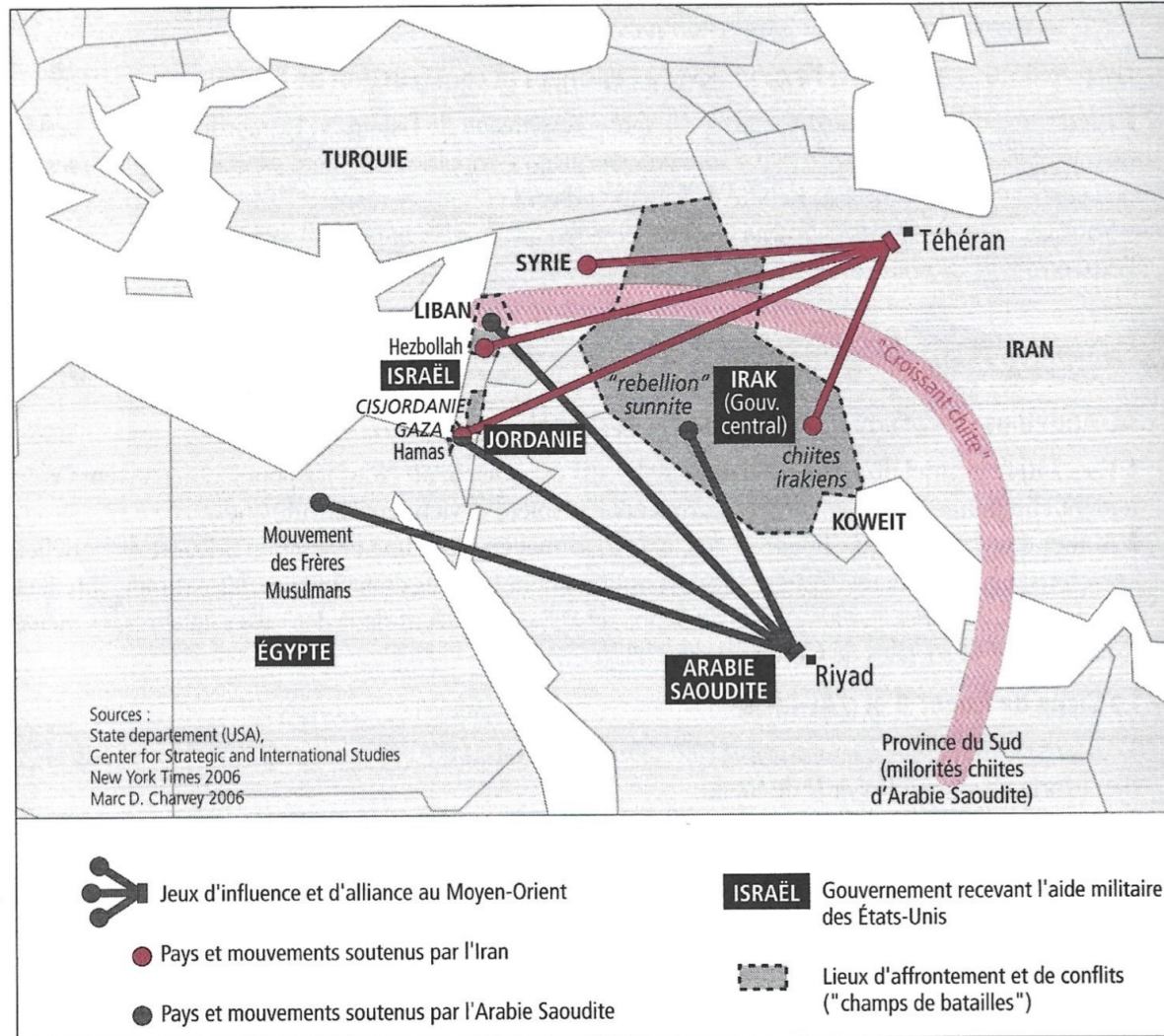


B- Les grilles de lecture et leur
histoire.

L'hypothèse d'un « arc chiite » ou la géopolitique à travers le prisme du confessionnalisme.

1	Après l'intervention militaire américaine en Irak en 2003, la destruction de l'Etat et le rôle croissant des organisations chiites dans ce pays, on a vu naître une crainte des pays modérés sunnites face à ce qu'ils perçoivent comme la création d'« un croissant chiite » : en Iran, en Irak et à Bahreïn les chiites sont, en effet, majoritaires ; au Liban, ils représentent la
5	communauté la plus nombreuse et aspirent à un rôle plus grand après avoir été marginalisés depuis l'indépendance. [...]
10	Pourtant, les Etats-Unis tentent de créer un axe modéré sunnite, allié à Israël, face au régime iranien, dont le poids relatif s'est renforcé depuis le renversement de Saddam Hussein. Et cette stratégie risque d'entraîner la région dans des guerres civiles confessionnelles et d'y affaiblir encore plus les Etats.
	<i>Le Monde diplomatique n°93, juin-juillet 2007.</i>

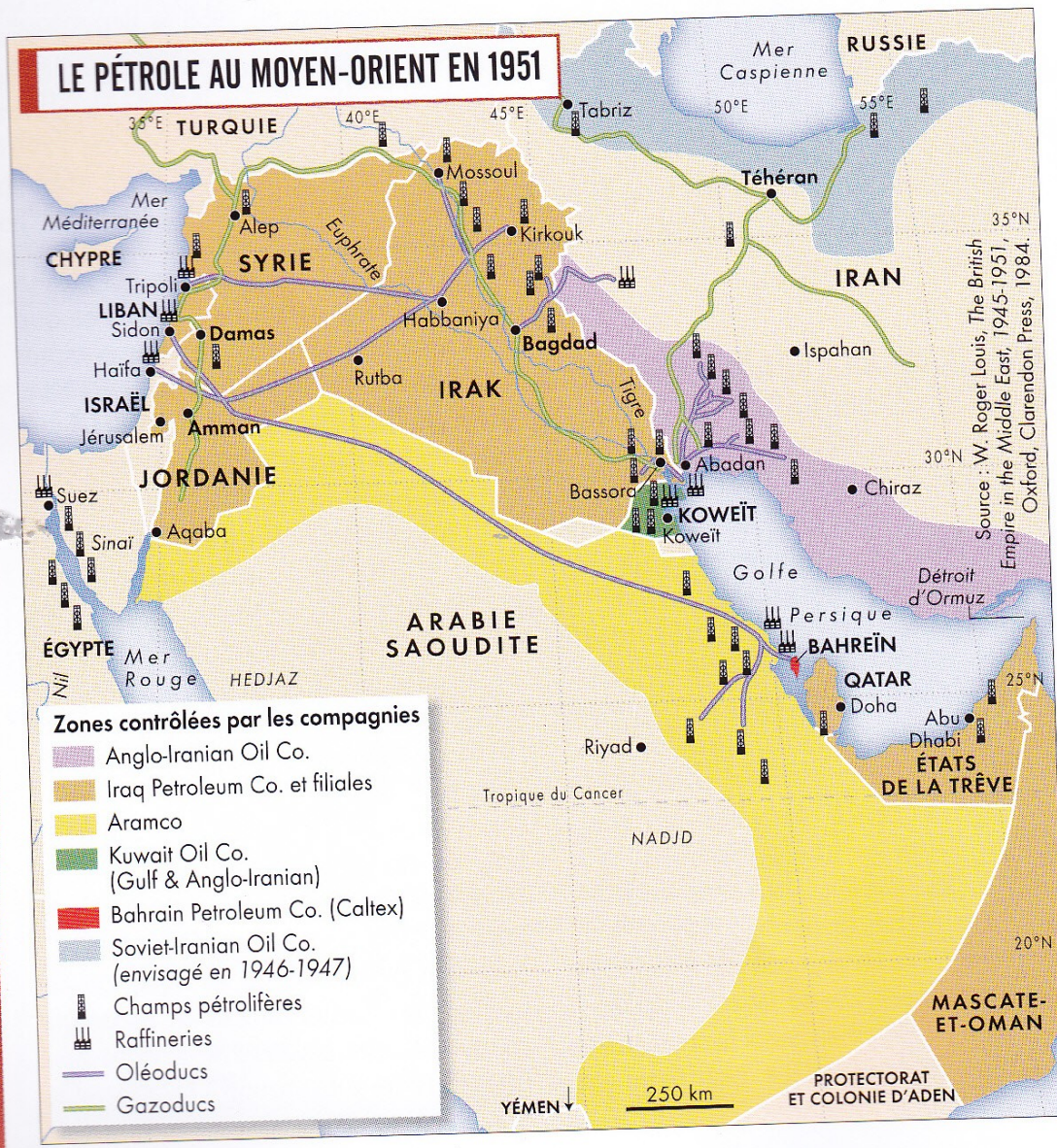
UN ESPACE FANTASMÉ : L'ARC CHIITE ?



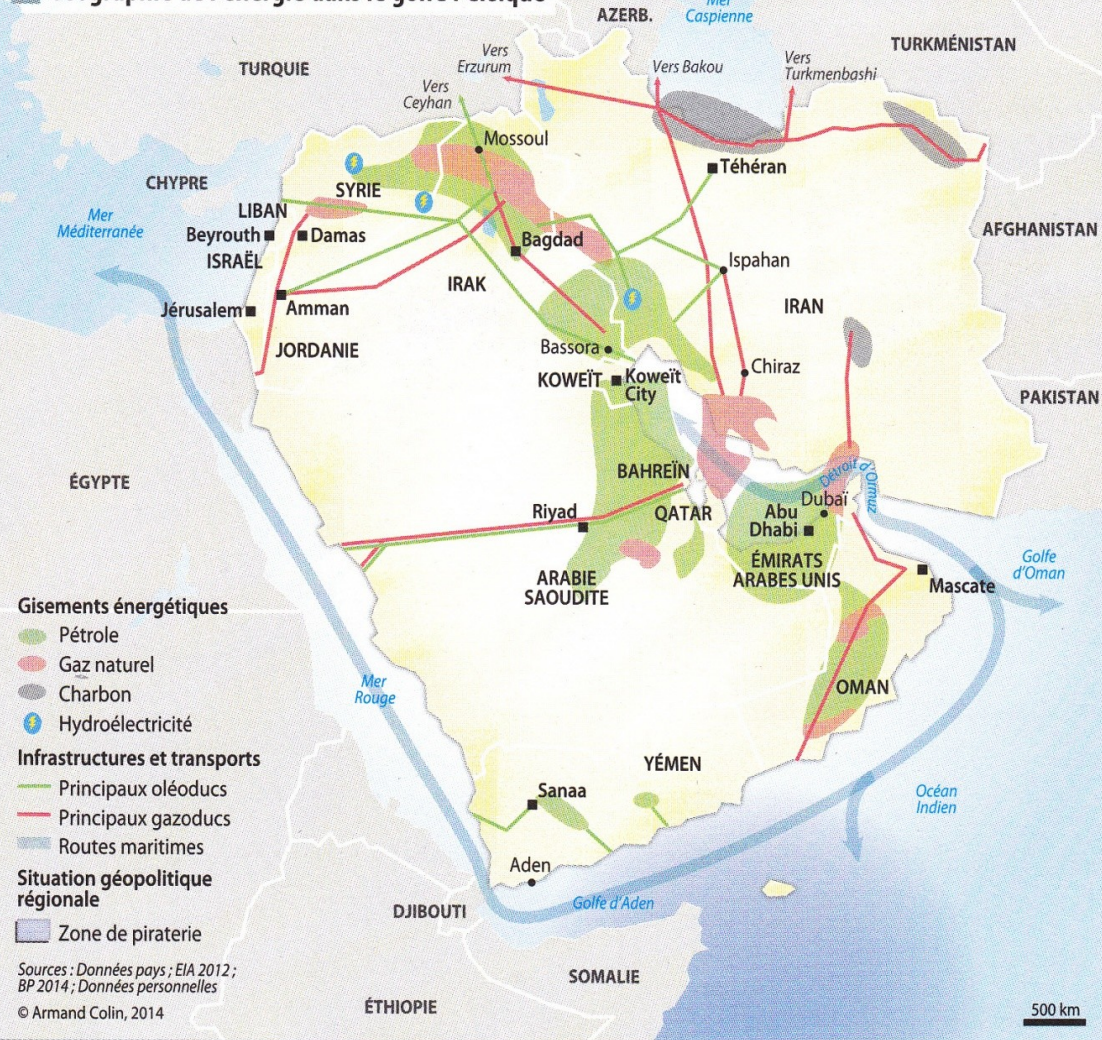
Qui possède et exploite le pétrole ? Chronologie sommaire.

<i>L'emprise des compagnies privées.</i>	
1908	Découverte des gisements pétroliers d'Iran.
1909	Fondation de l' <i>Anglo-Persian Oil Company</i> (APOC) pour exploiter le pétrole iranien.
1927	Fondation de l' <i>Irak Petroleum Company</i> (IPC) par l'APOC, la <i>Shell</i> , la <i>Standart Oil</i> , la <i>Compagnie Française des Pétroles</i> et l'entrepreneur arménien Calouste Gulbenkian.
1928	Constitution d'un cartel des compagnies pétrolières au Moyen-Orient qui décident ensemble de la production, des prix du pétrole et des redevances à payer aux Etats moyen-orientaux.
1944	Fondation de l' <i>Arabian American Oil Company</i> (Aramco).
1946	Fondation de la <i>Kuwait Oil Company</i> (KOC).
<i>L'intervention des Etats moyen-orientaux.</i>	
1953	Echec de la nationalisation de l'APOC par l'État iranien.
1960	Création de l'OPEP par l'Iran, l'Irak, l'Arabie saoudite, le Koweït et le Venezuela.
1971	Nationalisation de l'IPC par l'État irakien, fin du cartel des « sept soeurs ».
1973	Guerre du Kippour, 1 ^{er} choc pétrolier
1975	Nationalisation de la KOC par l'État koweïtien.
1976	Nationalisation de l'Aramco par l'Arabie saoudite
1979	Révolution iranienne et nationalisation des compagnies pétrolières en Iran. 2 ^e choc pétrolier.
1991	Invasion occidentale au Koweït.
2003	Intervention américaine en Irak.

LE PÉTROLE AU MOYEN-ORIENT EN 1951

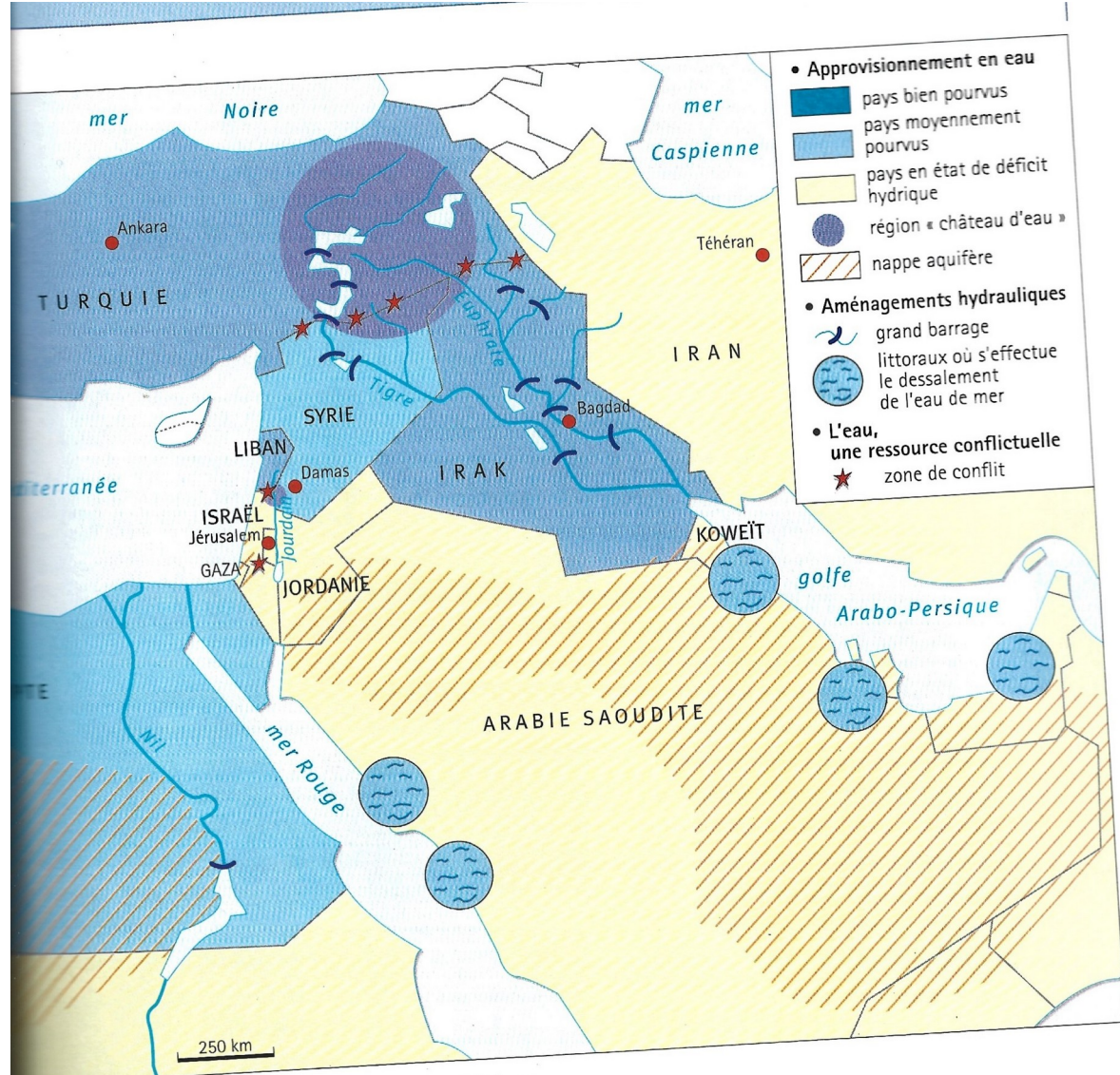


3 Géographie de l'énergie dans le golfe Persique



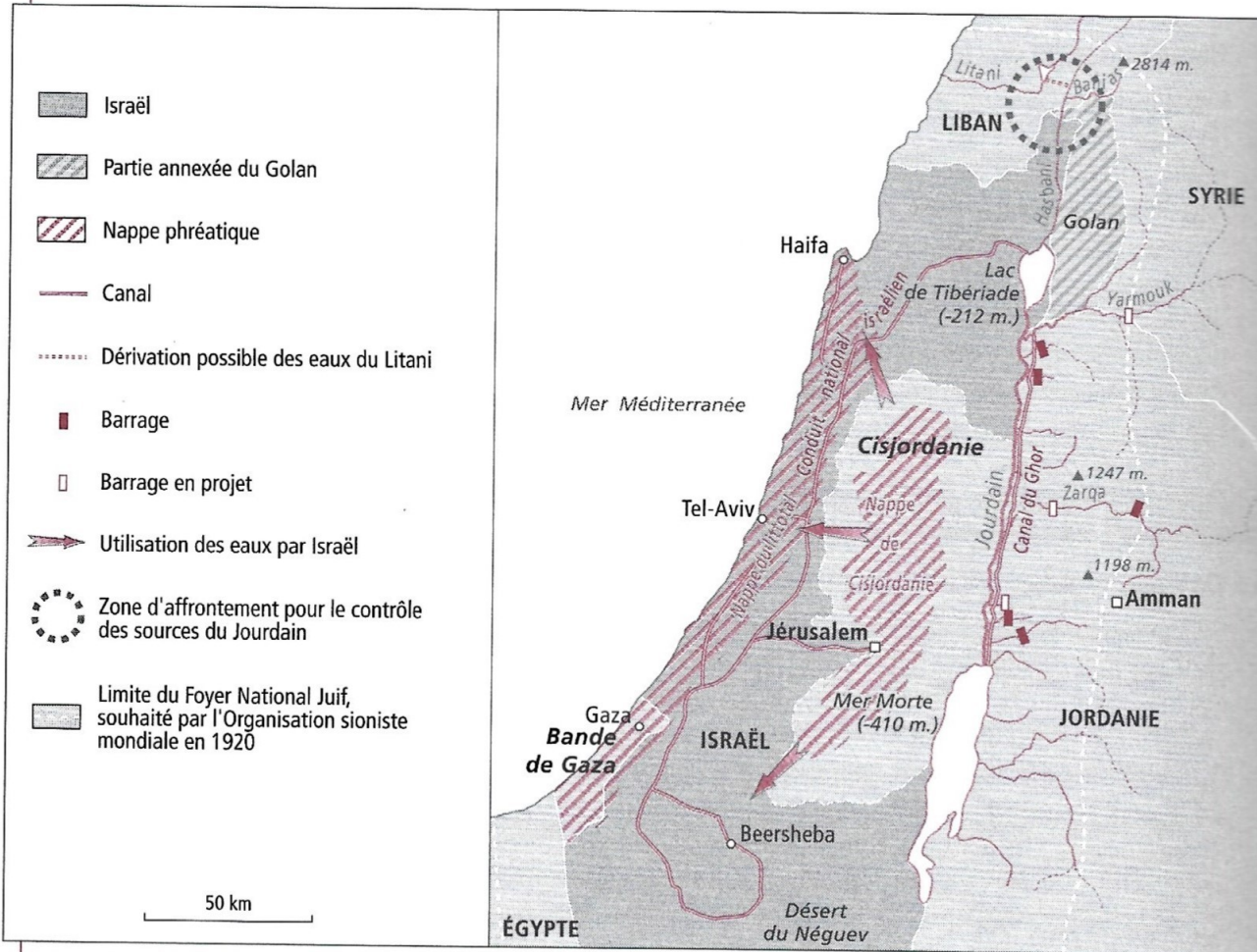
Quelques titres du *Monde* en 1996.

- | | |
|---|--|
| 1 | « Le Proche-Orient craint une pénurie d'eau. L'or blanc devient une valeur stratégique. »
24-25 mars 1996. |
| 4 | « Contestation à propos du captage des eaux de l'Euphrate. Damas et Bagdad s'opposent aux choix hydrauliques d'Ankara. »
17 février 1996. |
| 8 | « Un enjeu de taille entre Israël et les Palestiniens. Comment partager les nappes aquifères ? »
22 juillet 1995. |



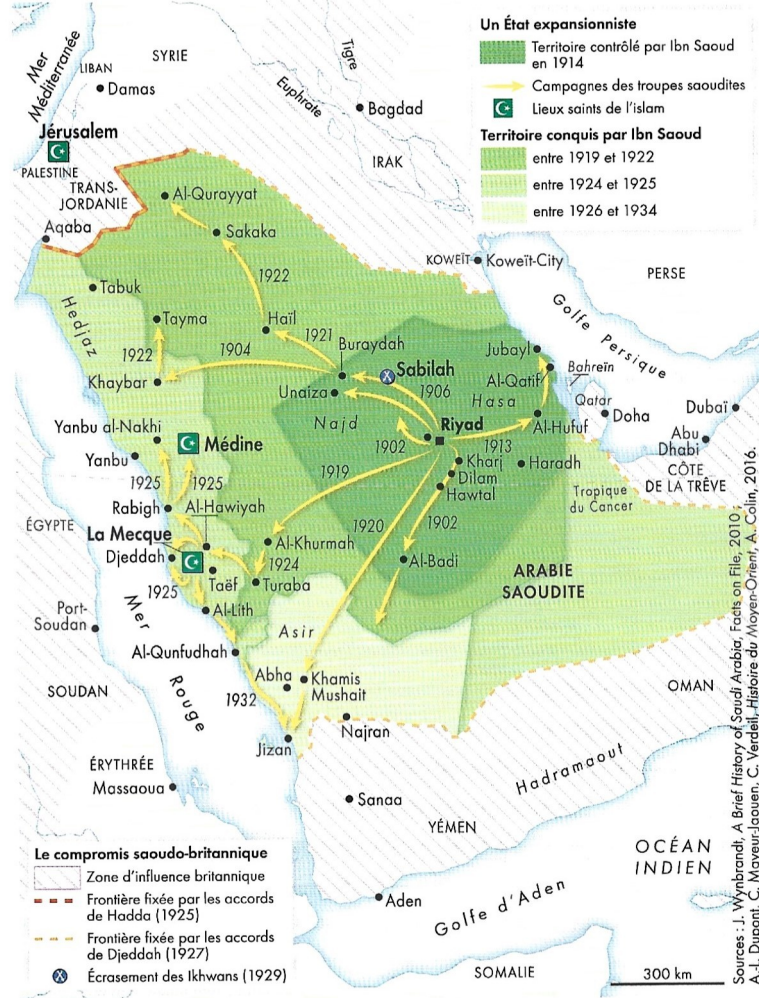
l'eau douce au Proche-Orient : un enjeu stratégique.

LE PARTAGE DE L'EAU DANS LE BASSIN DU JOURDAIN



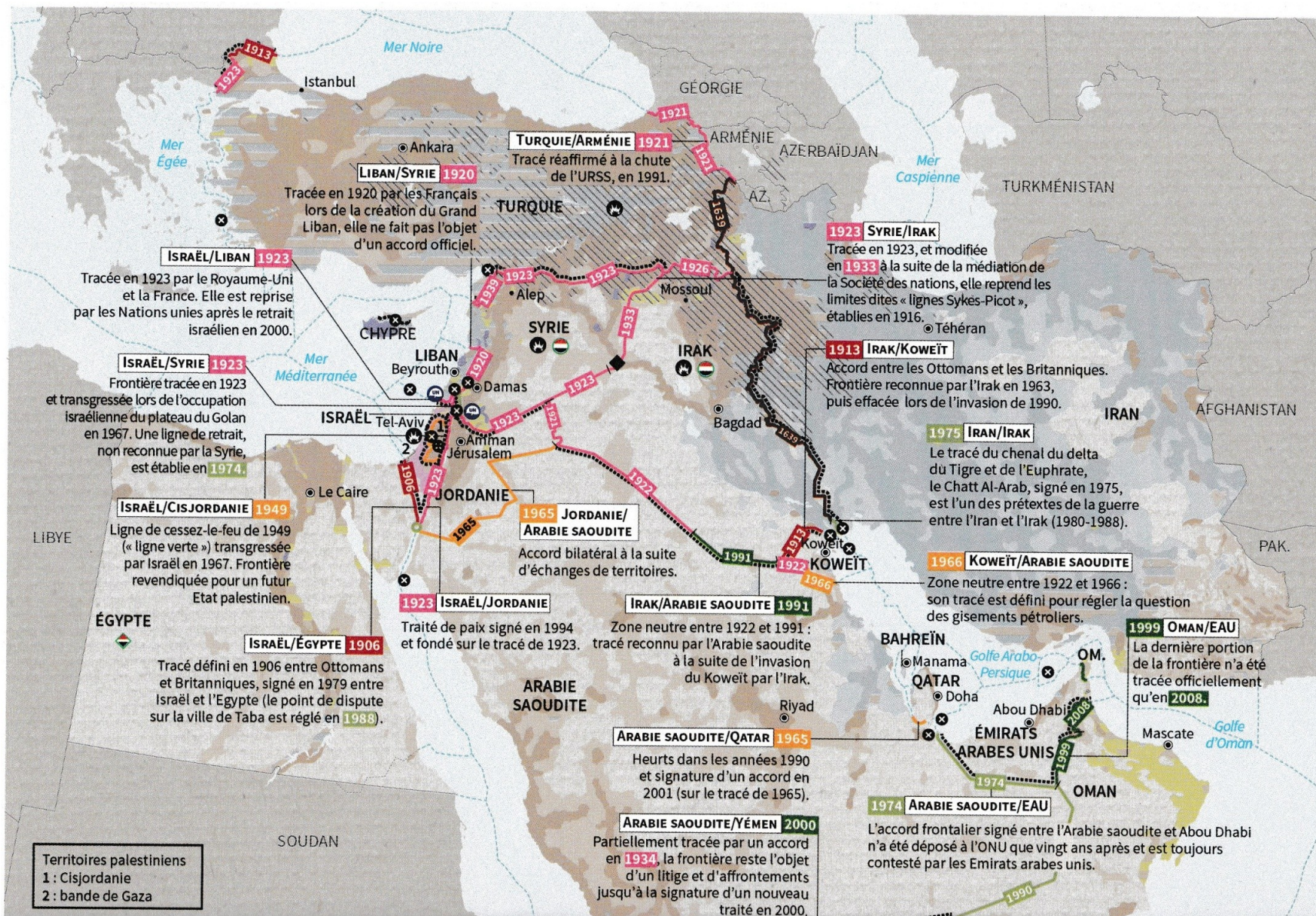
Source : R. Pourtier, V. Thébaud, *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Nathan, 2006.

La naissance de l'Arabie saoudite (1902-1932)



Redrawing the Middle East map



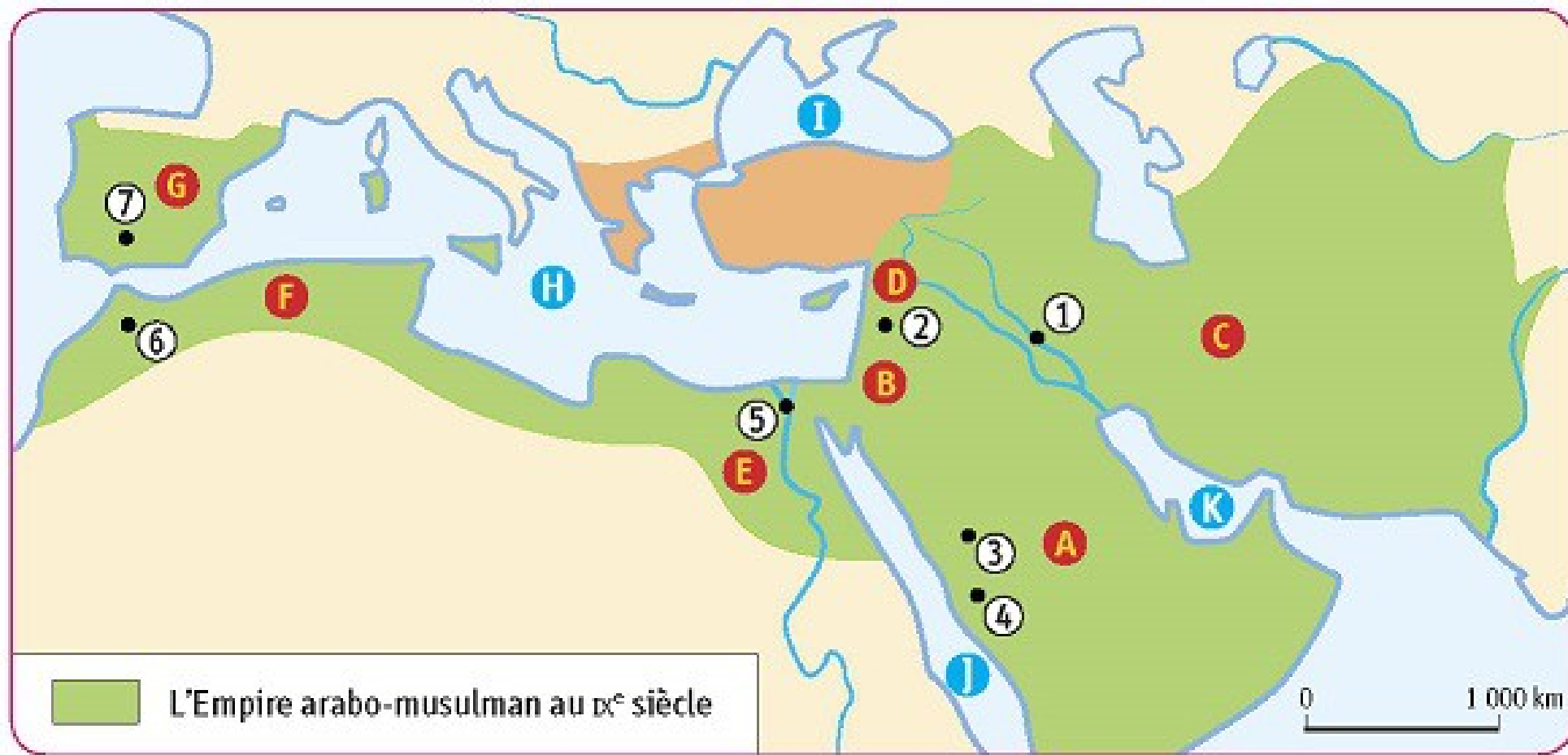


III- Le cadre de la questions La construction d'un espace sur la longue durée.

A- Une mosaïque de peuples et de religions.

L'EXPANSION ARABO-MUSULMANE AUX VII-VIII^e siècles





STATUT OFFICIEL DE LA LANGUE ARABE PAR ÉTAT ET TERRITOIRE

LÉGISLATION RELATIVE À LA LANGUE ARABE

-  Langue officielle (de jure ou de facto)
-  Langue nationale
-  Langue minoritaire (ou statut particulier)
-  Langue non reconnue mais largement pratiquée (éducation, culture, lingua franca)
-  Aucun statut officiel

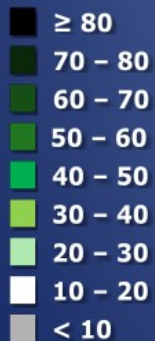
Commentaire : La langue maltaise, rattachée à l'arabe maghrébin, est transcrite sous sa forme officielle à l'aide d'un alphabet basé sur l'alphabet latin, enrichi de diacritiques comme le point suscrit ou la barre inscrite.

© ATLASOCIO.COM

Sources : Législations nationales.

PART DES ADHÉRENTS À L'ISLAM PAR ÉTAT ET TERRITOIRE EN 2020

POPULATION MUSULMANE
(en % de la population totale)



© ATLASOCIO.COM

Sources : Recensements nationaux ; Religious Composition
by Country 2010-2050, Religion & Public Life, Pew Research Center.

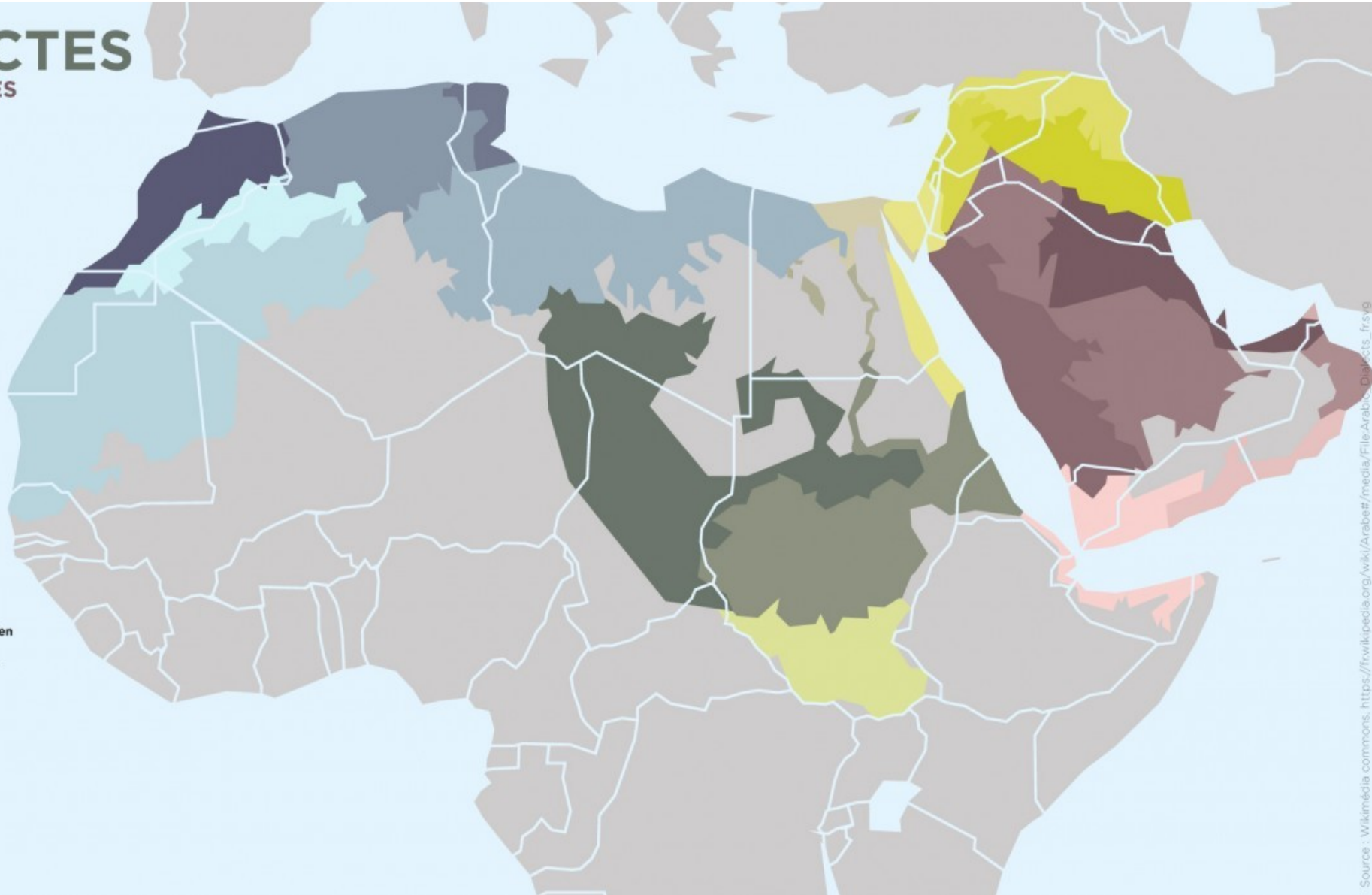
Population en millions en 2011.	Unité religieuse.	Unité religieuse avec fortes minorités.	Diversité religieuses.
Unité ethno-linguistique.	Jordanie (7) Emirats Arabes Unis (9) Qatar (2,2)	Egypte (85) Arabie saoudite (30) Bahreïn (1,3) Koweït (3,5) Oman (4) Yémen (25) Territoires palestiniens (4,4)	Liban
Unité ethno-linguistique avec fortes minorités.		Syrie (22) Iran (80) Turquie (76) Israël (8)	
Diversité ethno-linguistique.		Afghanistan (31).	Irak (35).

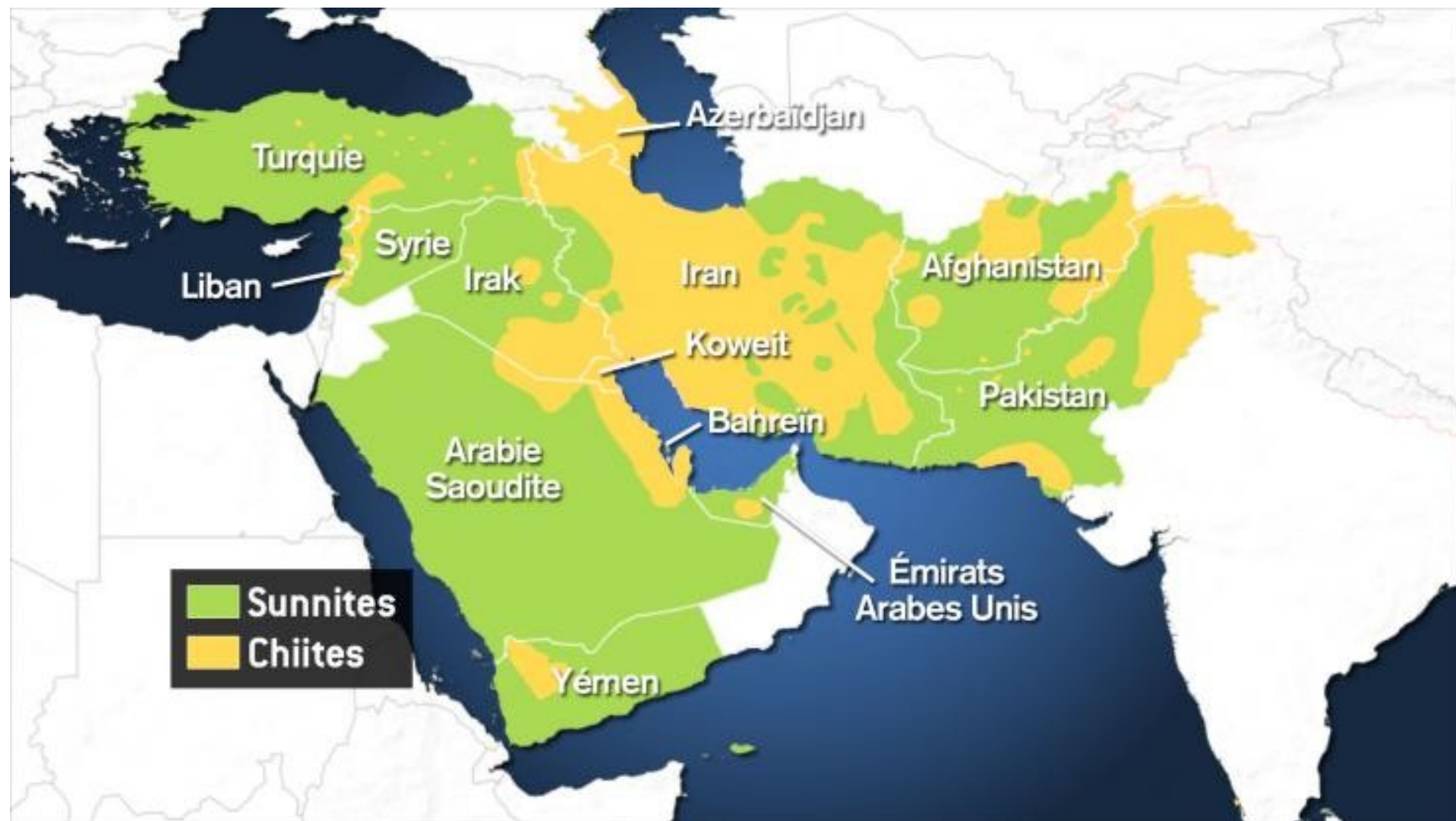
Population en millions en 2011.	Unité religieuse.	Unité religieuse avec fortes minorités.	Diversité religieuses.
Unité ethno-linguistique.	Jordanie (7) Emirats Arabes Unis (9) Qatar (2,2)	Egypte (85) Arabie saoudite (30) Bahreïn (1,3) Koweït (3,5) Oman (4) Yémen (25) Territoires palestiniens (4,4)	Liban
Unité ethno-linguistique avec fortes minorités.		Syrie (22) Iran (80) Turquie (76) Israël (8)	
Diversité ethno-linguistique.		Afghanistan (31).	Irak (35).

DIALECTES

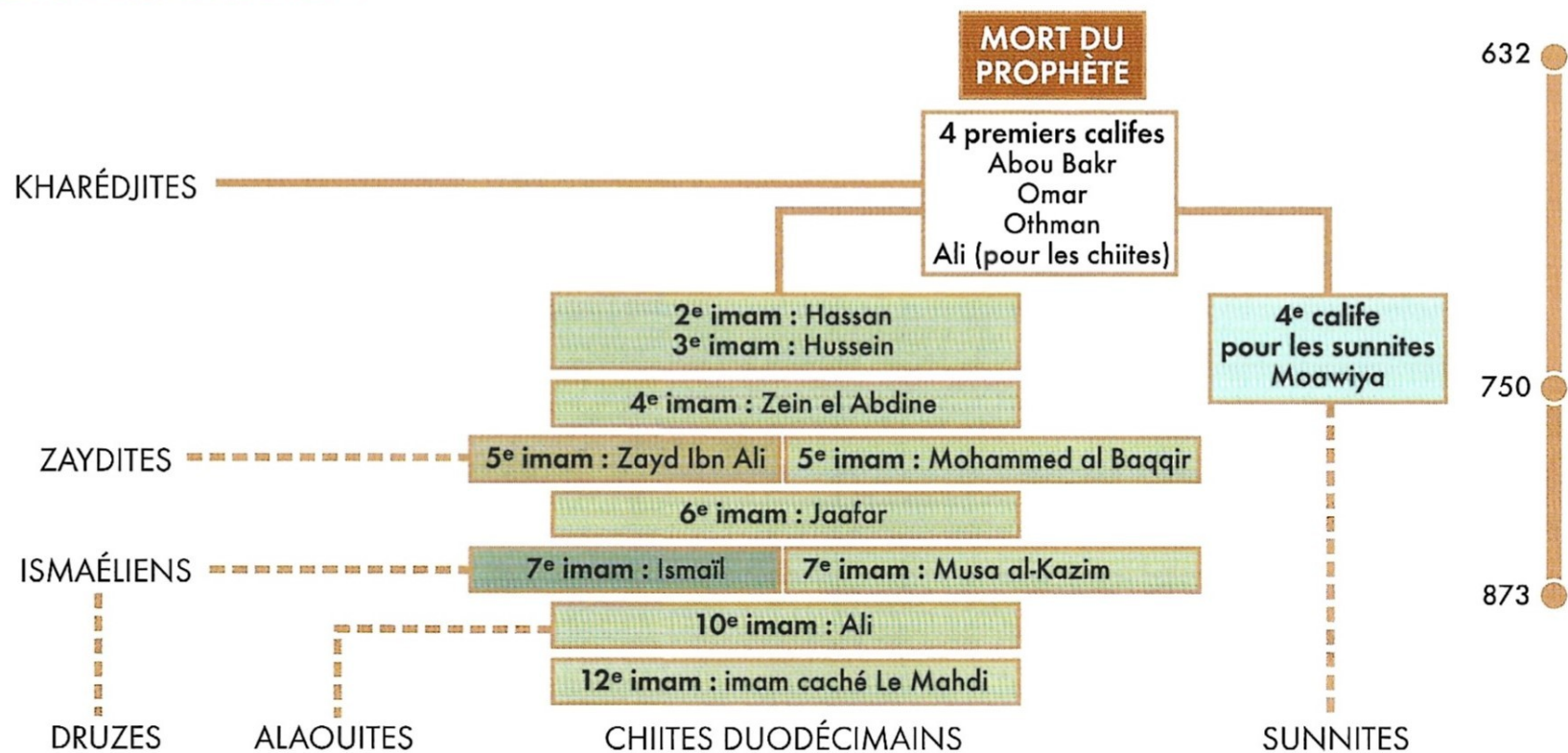
ARABES

- Arabe du Golfe
- Bahreïnien
- du Nejd
- Omanais
- du Hedjaz
- Shihhi
- Dhofari
- Yéménite
- Tchadien
- Soudanais
- Saïdien
- Égyptien
- Judéo-arabe
- Nubi
- Méditerranéen
- de Djouba
- Irakien
- Syro-libano-palestinien
- Nord-mésopotamien
- Bédouin
- Marocain
- Tunisien
- Algérien
- Lybien
- Hassanya
- Saharien

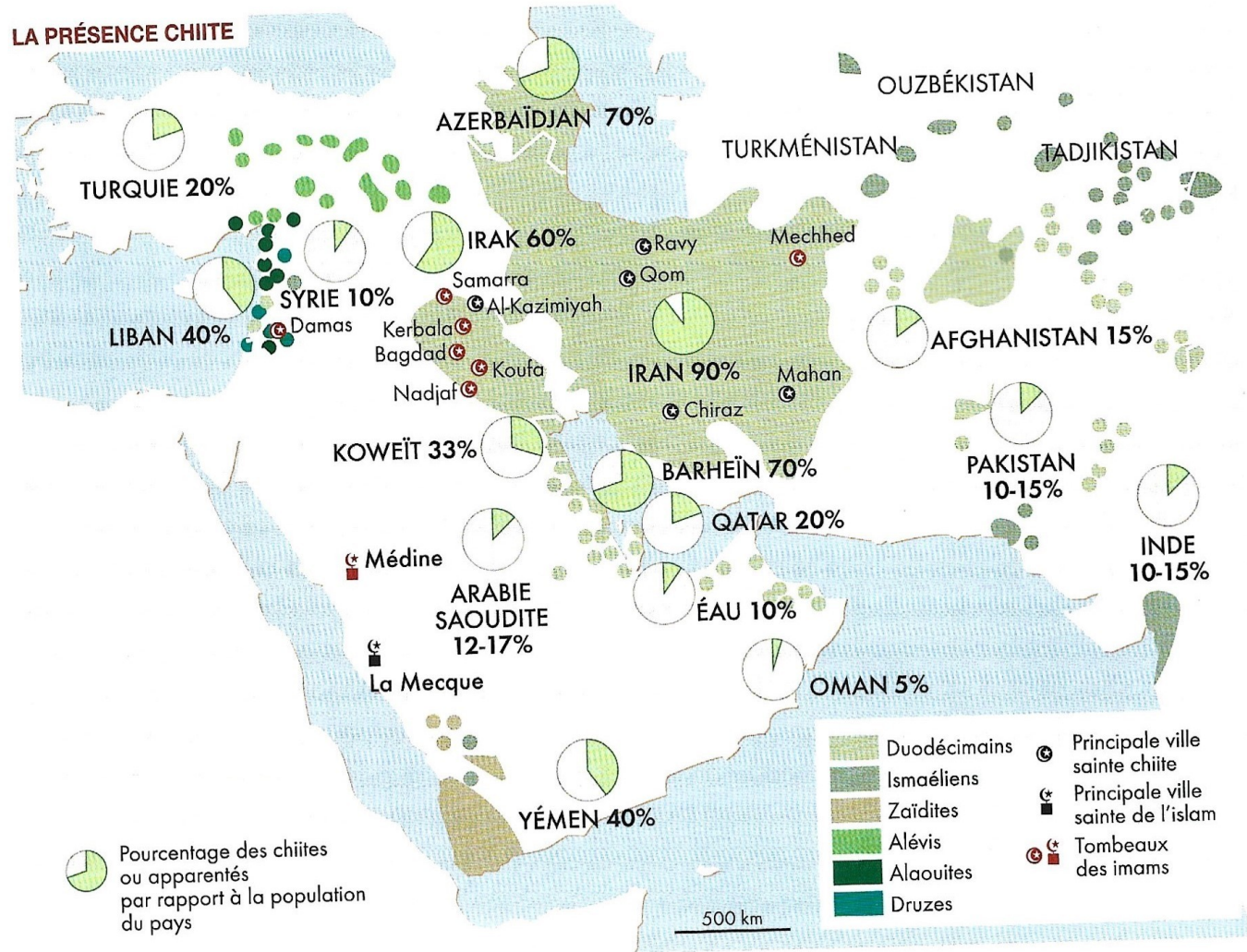


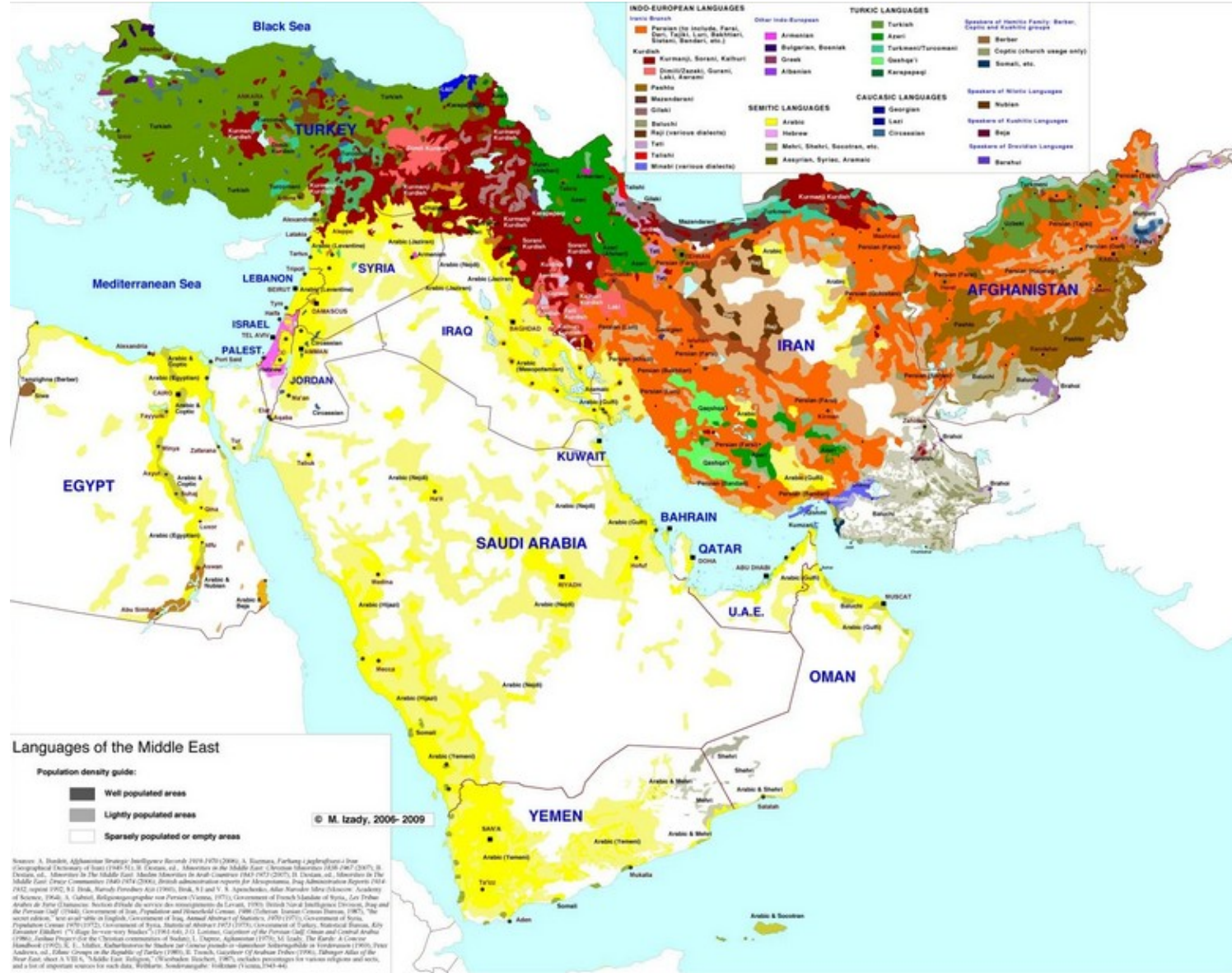


LES BRANCHES DE L'ISLAM



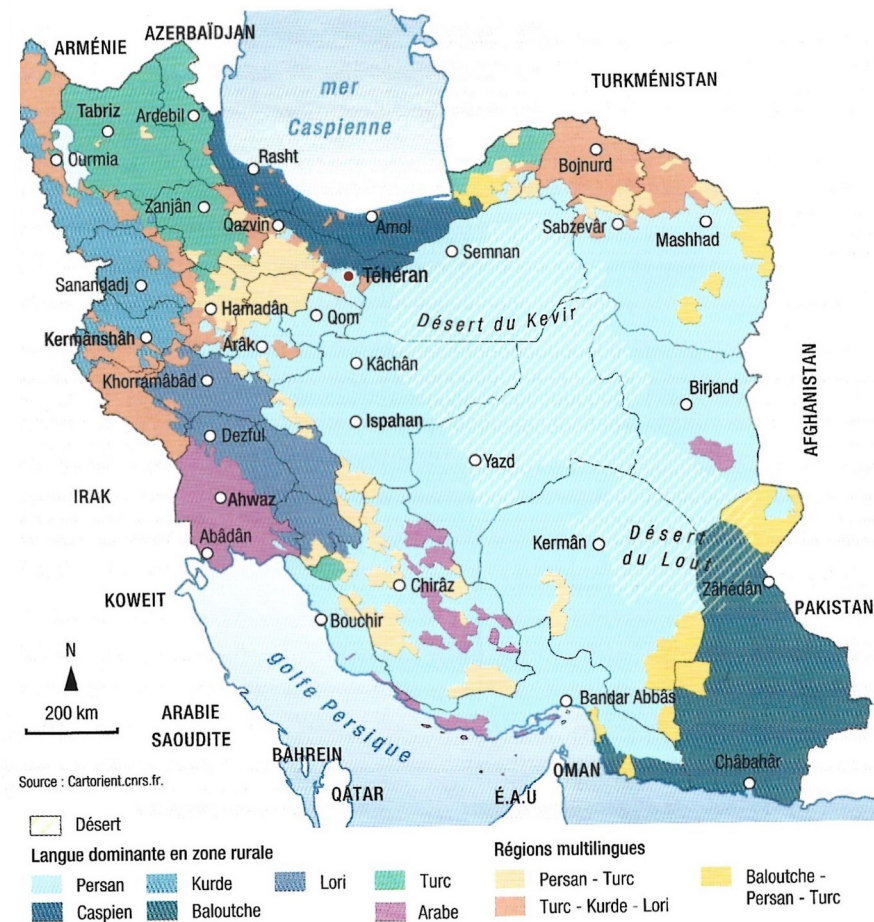
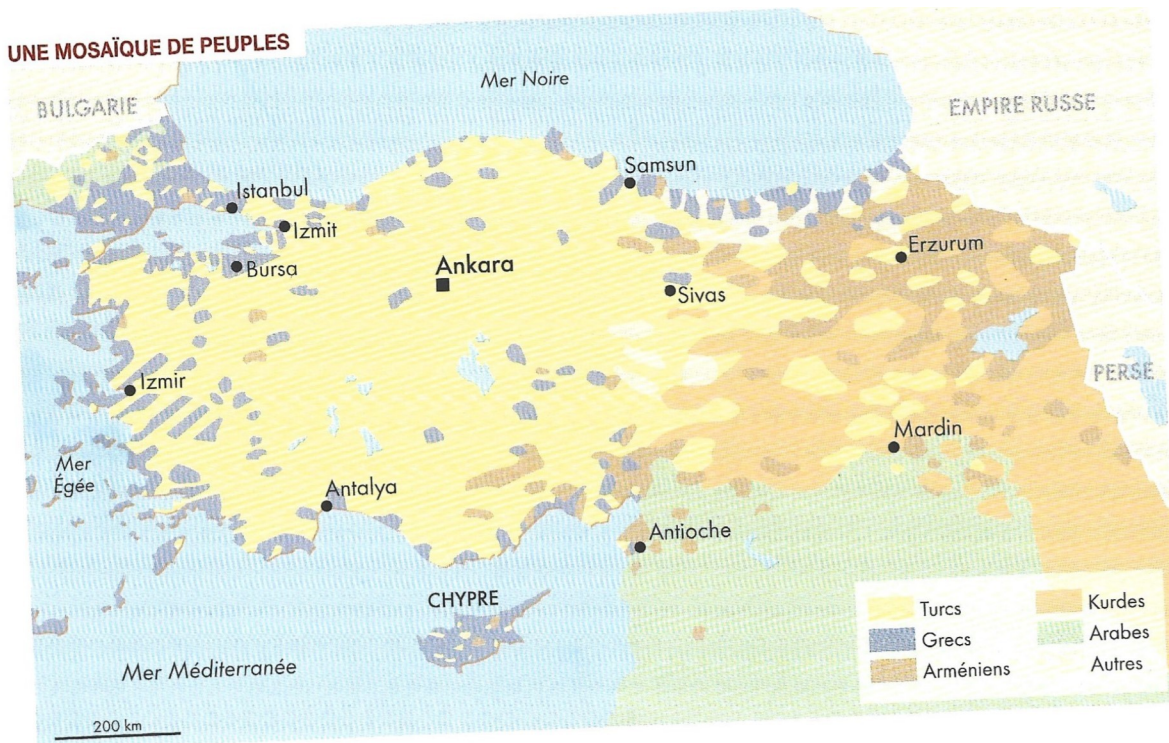
LA PRÉSENCE CHIITE





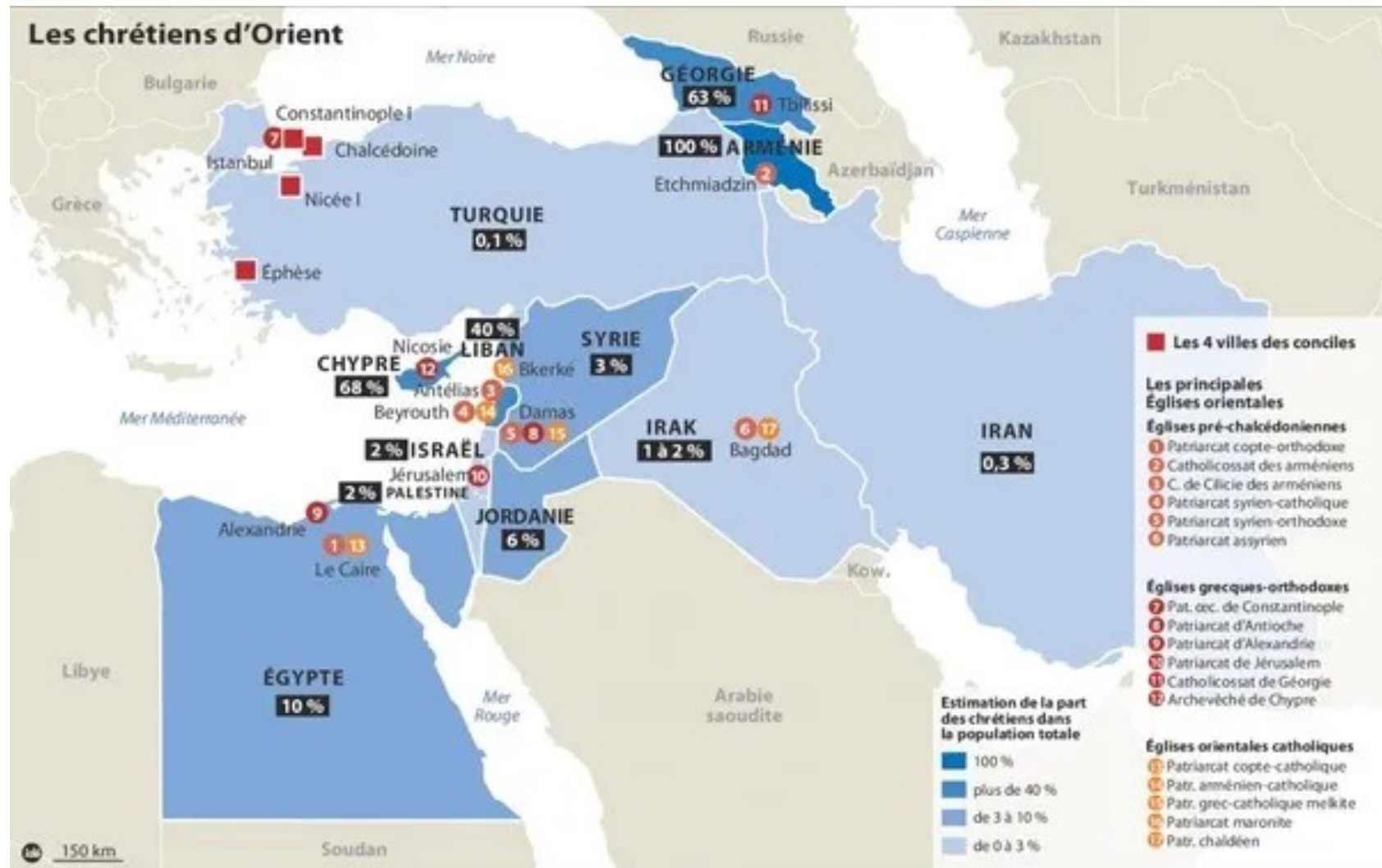
29. A. A. Badin, *Archives of Russian Immigration Research 1979-1989*, 3, *Business, Farming, and Entrepreneurship* (Geographical Dictionary of Asia 1986-87), 3, S. K. Cernig, ed., *Immigrants in the Middle East* (American Studies 1986-87), 23(1), 1, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649,

UNE MOSAÏQUE DE PEUPLES



La diversité des héritages linguistiques

Les chrétiens d'Orient

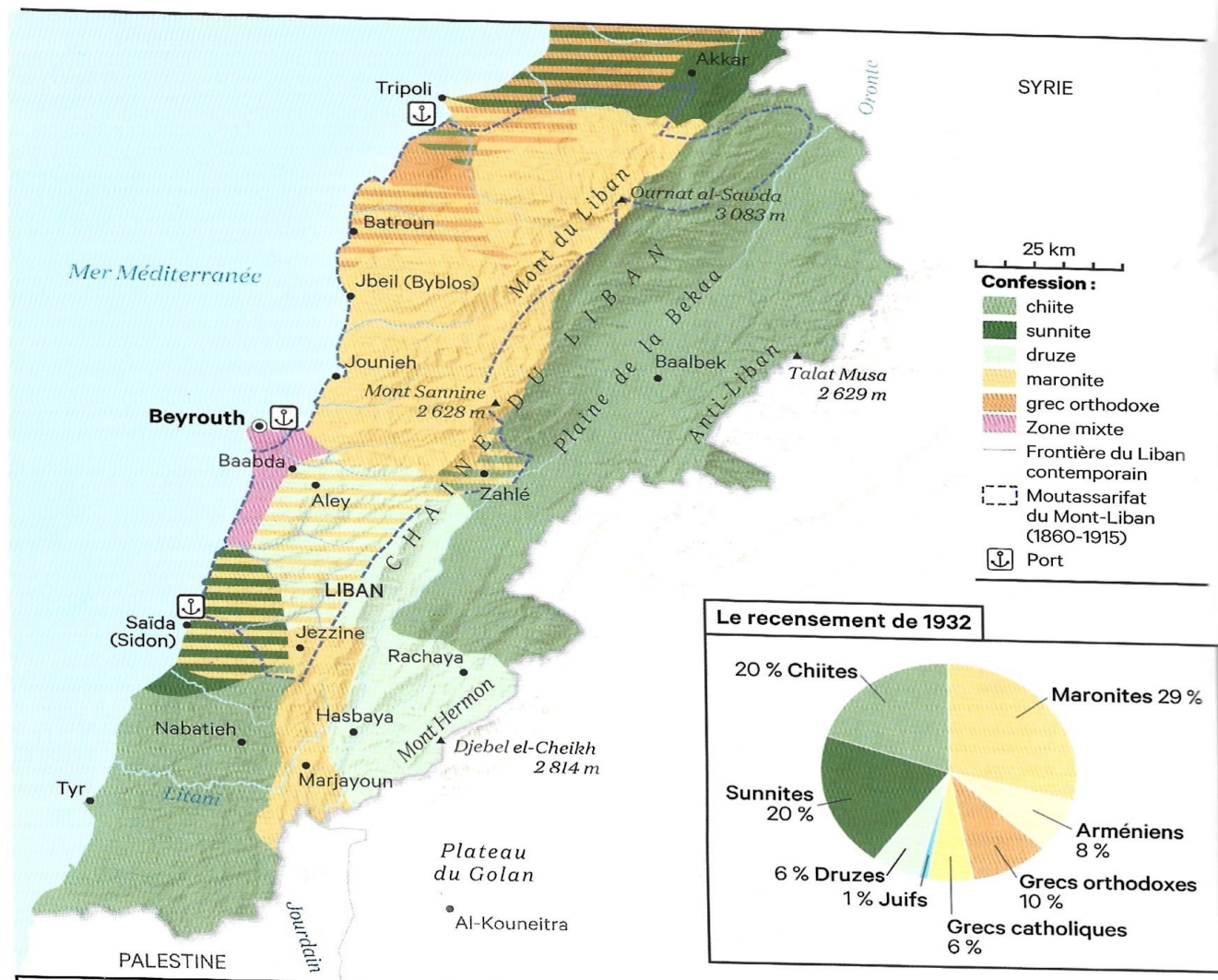


« Une vue sur Beyrouth » : la fragmentation religieuse vue par Joseph Kessel en « Syrie » en 1926.

1 Ce berceau de civilisations, ce lieu de passage prédestiné, dont la richesse et la beauté ont retenu, sans les mêler, tant de peuples, cette terre où poussent avec une force ardente les croyances et les hérésies, déroute et confond. [...]

Les allouites, les achémites, les maronites, les sunnites, les Grecs orthodoxes, les chiites, le
5 comité syro-palestinien, les bandits, les rebelles, les Druses du Djebel et ceux du Horan, les Libanais, les Syriens, les Damascaïns (et j'en passe) comment s'y reconnaître ? Il y a 27 religions en Syrie. Chacune d'elles tient lieu de nationalité.

J. KESSEL, *En Syrie*, 1926.



La mosaïque confessionnelle libanaise dans les années 1930

RÉPARTITION CONFESSIONNELLE AU LIBAN

18 communautés religieuses
4,1 millions d'habitants

CHRÉTIENS

 Catholiques et orthodoxes

MUSULMANS

 Chiïtes

 Sunnites

 Druzes



 Chrétiens **39 %**

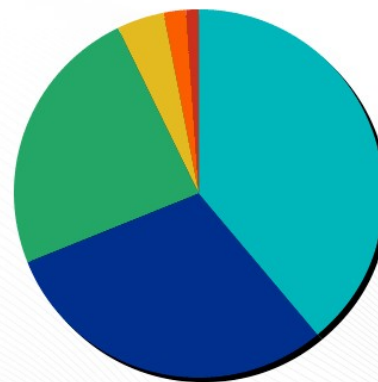
 Chiïtes **30 %**

 Sunnites **24 %**

 Druzes **4 %**

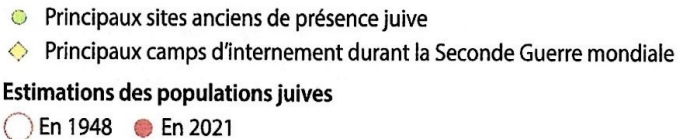
 Alaouites **2 %**

 Autres **1 %**



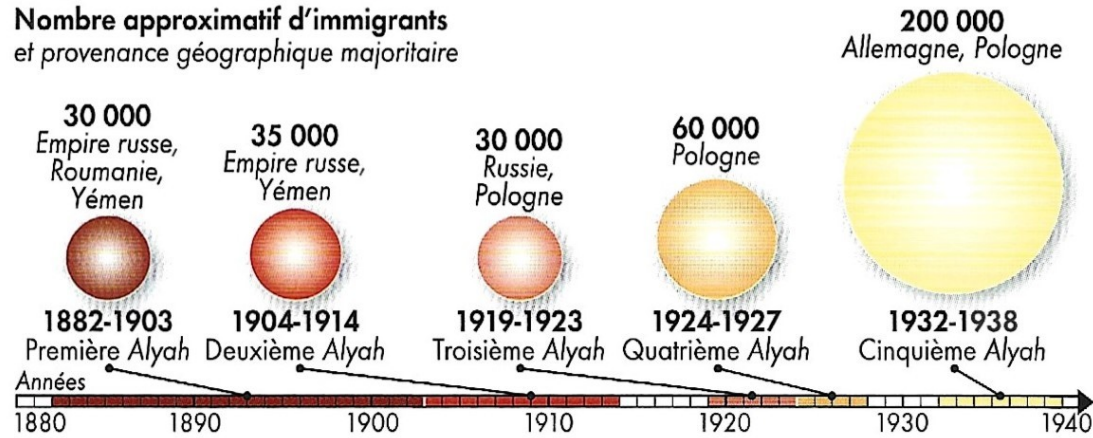
Il n'existe pas de données exactes sur la répartition au sein de chaque confession parce que le gouvernement craint que la publication de données démographiques n'entraîne des revendications qui pourraient rompre l'équilibre fragile établi depuis la fin de la guerre civile.

Carto n°70, 2022 © Areion/Capri

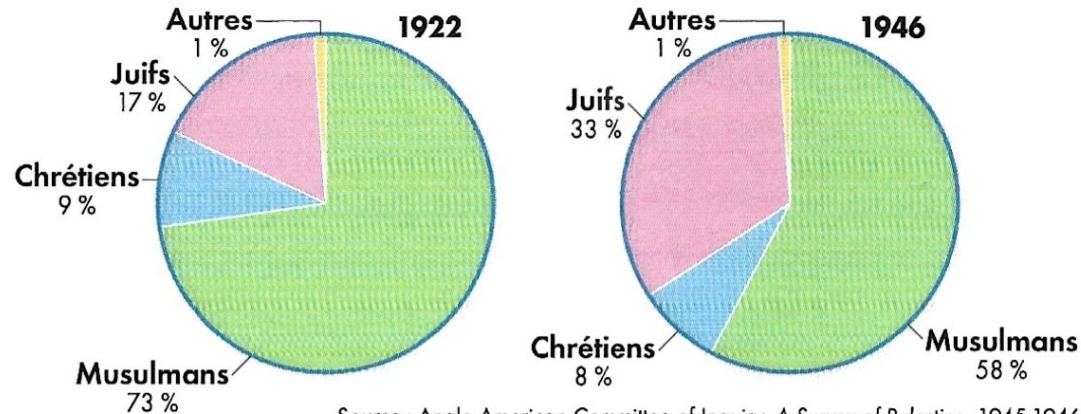


Les premières vagues migratoires sionistes

Nombre approximatif d'immigrants
et provenance géographique majoritaire



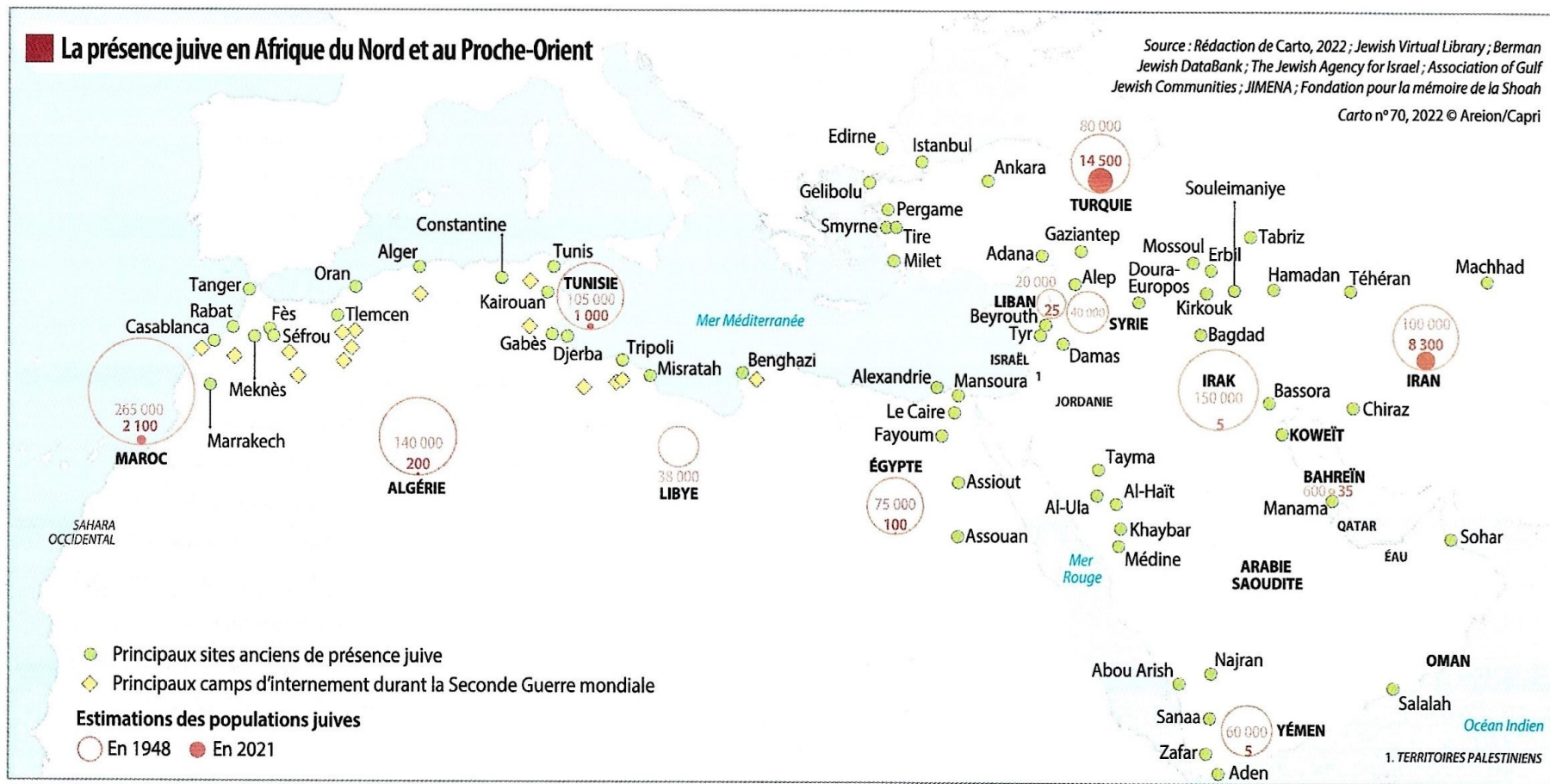
L'évolution de la population palestinienne à l'époque mandataire



Source : Anglo-American Committee of Inquiry, A Survey of Palestine, 1945-1946.

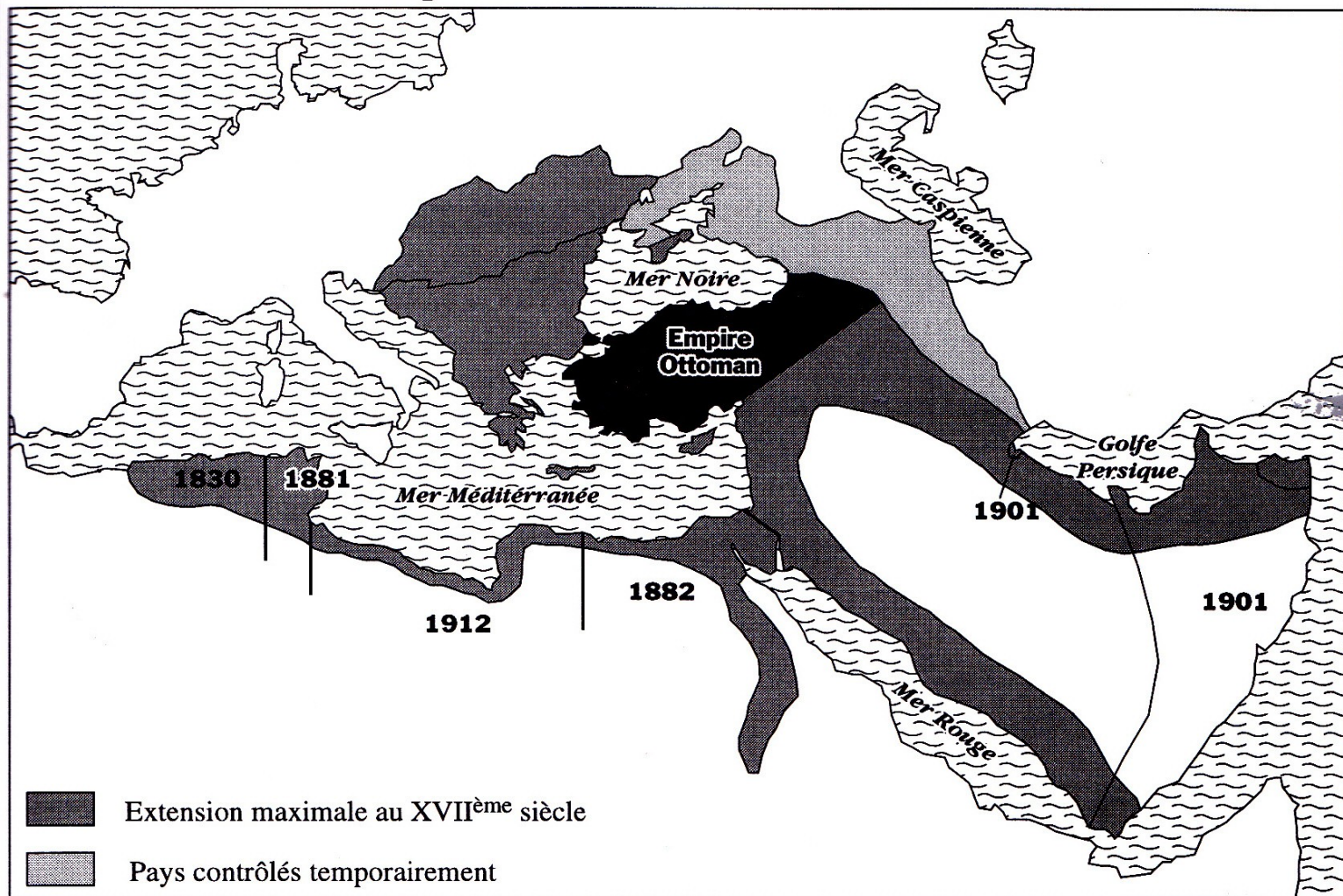
La présence juive en Afrique du Nord et au Proche-Orient

Source : Rédaction de Carto, 2022 ; Jewish Virtual Library ; Berman Jewish DataBank ; The Jewish Agency for Israel ; Association of Gulf Jewish Communities ; JIMENA ; Fondation pour la mémoire de la Shoah
Carto n° 70, 2022 © Areion/Capri



B- La « question d'Orient » : pour une géohistoire de la région.

Le démembrement de l'Empire Ottoman



« Nous sommes, nous les russes, nécessaires à tout l'Orient chrétien et à l'avenir de l'Orthodoxie... Comment l'Europe comprendrait-elle l'importance vitale que représente pour nous une pareille question [la question ottomane] ? Quelle tournure que puisse prendre les pourparlers diplomatiques actuels, tôt ou tard Constantinople devra nous appartenir. »

DOSTOIEVSKY, *Journal d'un écrivain*, XIX^e s.

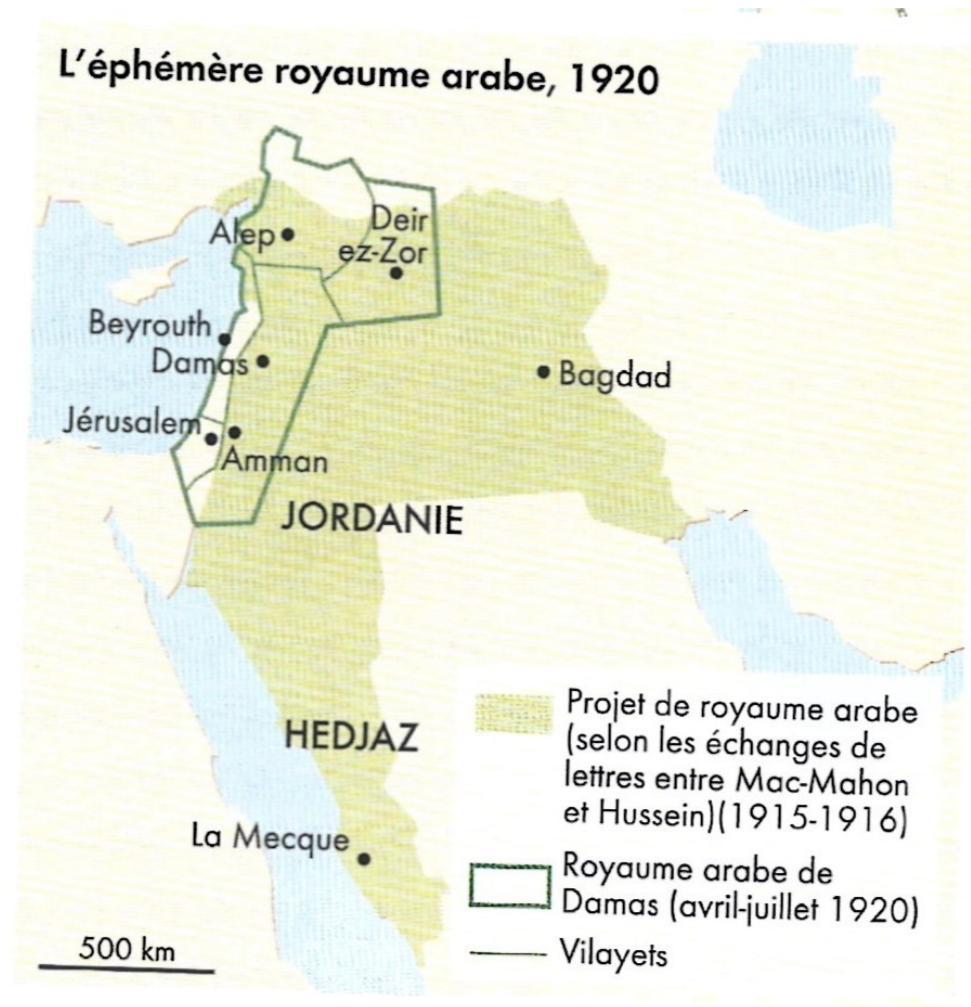
Les relations entre les Arabes et les Jeunes-Turcs dans une dépêche consulaire française de 1913.

1	Monsieur le Ministre, [...] Le mouvement réformiste, après la perte de la Tripolitaine et de la Macédoine, fait mieux ressortir la haine de races existant entre Turcs et Arabes. Cette haine s'affirme d'autant plus qu'il s'agit de provinces dont la distance de la capitale est plus grande et la force pour y soutenir le prestige ottoman plus absente. [...]
5	Aujourd'hui, grâce aux revendications arabes, le dualisme de l'Empire Ottoman apparaît en pleine lumière. Les réformistes ne tiennent compte que d'eux-mêmes et des Turcs, et négligent les éléments secondaires de la population. D'un côté, c'est le bloc turc de l'Anatolie entamé profondément et miné par des groupements importants de Grecs et d'Arméniens attachés à leur langue et à leur nationalité, de l'autre, c'est la masse arabe des populations sédentaires ou
10	nomades de la Syrie et de l'Arabie, de la Mésopotamie et de l'Irak [...]. L'Egypte du khédivé, arabe et musulmane, quoique anglaise, ne peut être séparée de cette masse. Elle y occupe même une situation spéciale à cause des visées que l'on y prête à des éléments anglo-égyptiens et syriens et qui méritent d'être suivies avec vigilance. Dépêche de M. Ottavi, Consul Général chargé du Consulat de France à Damas, à M. Pichon, ministre des affaires étrangères.

17°) La déclaration Balfour du 2 novembre 1917.

1	Cher lord Rotschild. J'ai le grand plaisir de vous adresser de la part du Gouvernement de Sa Majesté la déclaration suivante, sympathisant avec les aspirations juives sionistes, déclaration qui, soumise au Cabinet, a été approuvé par lui.
5	« Le Gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteintes soit aux droits civils et religieux des collectivités non-juives existant en Palestine, soit aux droits et aux statuts politiques dont les Juifs disposent dans tout autre pays. »
10	Je vous serais obligé de porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste. Arthur James Balfour.

Les accords Sykes-Picot, 1916.





18°) Essai de définition de l'unité du Moyen-Orient : entre islamisme et nationalisme arabe.

1	« Je crois que tout est sous l'ordre de Dieu. [...] Je crois que le musulman a le devoir de faire revivre l'islam par la renaissance de ses différents peuples, par le retour de sa législation propre, et que la bannière de l'islam doit couvrir le genre humain et que chaque musulman a pour mission d'éduquer le monde selon le principe de l'islam. [...] Je crois que tous les
5	musulmans ne forment qu'une seule nation unie par la foi islamique [...]. » Profession de foi des membres des Frères Musulmans, 1930-32.
8	« S'inspirant principalement des théories germaniques de la nationalité, [le nationalisme arabe] affirme que la nation est avant tout un lien spirituel et moral. [...] Le premier facteur
10	d'unité des Arabes est la langue [...]. Le second facteur est l'Histoire. Les Arabes sont liés par une Histoire nationale. Le troisième facteur est la religion, mais le lien religieux ne suffit pas à lui seul pour faire une nation. [II] admet la coexistence dans le monde arabe entre christianisme et islam, chrétiens et musulmans parlant la même langue, revendiquant la même
15	histoire et se réclamant de la même culture. [...] Du fait de l'existence de résistances locales, l'union du monde arabe doit être au besoin effectué par la force. Ce rôle doit échoir à l'État [...]. » Vincent CLOAREC, Henry LAURENS, <i>Le Moyen-Orient au XX^e siècle</i> , Paris, 2000 à propos du nationalisme arabe dans les années 1920 et 1930.

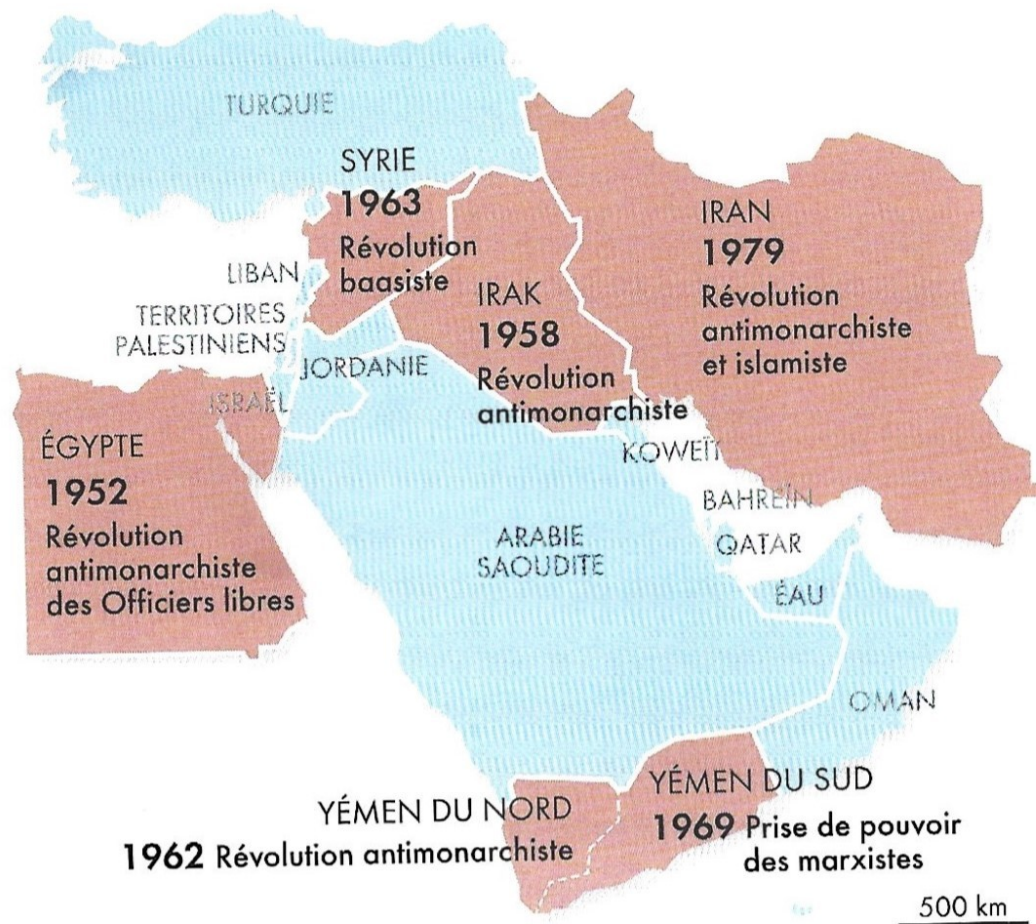
C- Structures, réformes et rouages de l'État.

Les origines de la révolution égyptienne de 1952 vues par Anouar al-Sadate.

- | | |
|---|--|
| 1 | La Révolution du 23 juillet 1952 a eu pour objectif d'affranchir l'Egypte et les Egyptiens de leurs servitudes en les libérant du féodalisme et de l'impérialisme. [...] La puissance réelle qui maintenait l'équipe dirigeante au pouvoir était la puissance britannique. [...] Au soir du 23 |
| 4 | juillet 1952, le peuple était libre. |

Anwar el-Sadate, *Révolte sur le Nil*, 1957.

LES ANTÉCÉDENTS RÉVOLUTIONNAIRES



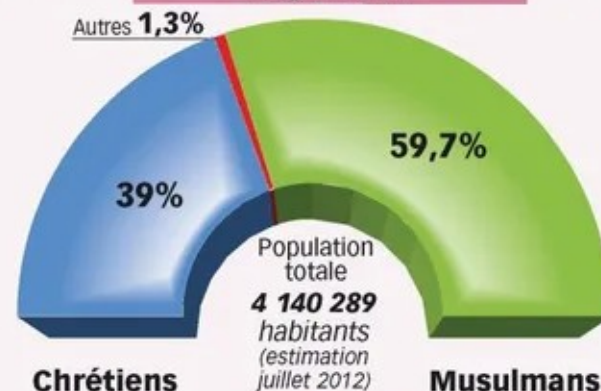
LE DEVENIR DANS LES PAYS ARABES DU MOYEN-ORIENT ET EN IRAN





Les principaux groupes confessionnels

Population



Chrétiens

Catholiques
(romains, syriens,
arméniens, chaldéens,
melkites, maronites),
Orthodoxes
(Grecs, arméniens
apostoliques, syriens),
assyriens, coptes

Musulmans

Chiites,
sunnites,
druzes,
ismaéliens,
alaouites



Source CIA world factbook

Les communautés

Chrétiens

maronites,
grecs-
orthodoxes...

Musulmans

chiites
sunnites
druzes



Le gouvernement

Chef de l'Etat :

Président de la République (chrétien maronite)
le général **Michel Sleimane** (depuis le 25 mai 2008)

Président du conseil des ministres
(musulman sunnite)
nommé par la majorité
parlementaire
Najib Mikati
(depuis le 7 juillet 2011)

Président du Parlement
(musulman chiite)
Nabih Berri
(depuis 1992)



La « révolution constitutionnaliste » en Iran : supplique à Mozaffar ed-Dîn Shâh (juillet 1906).

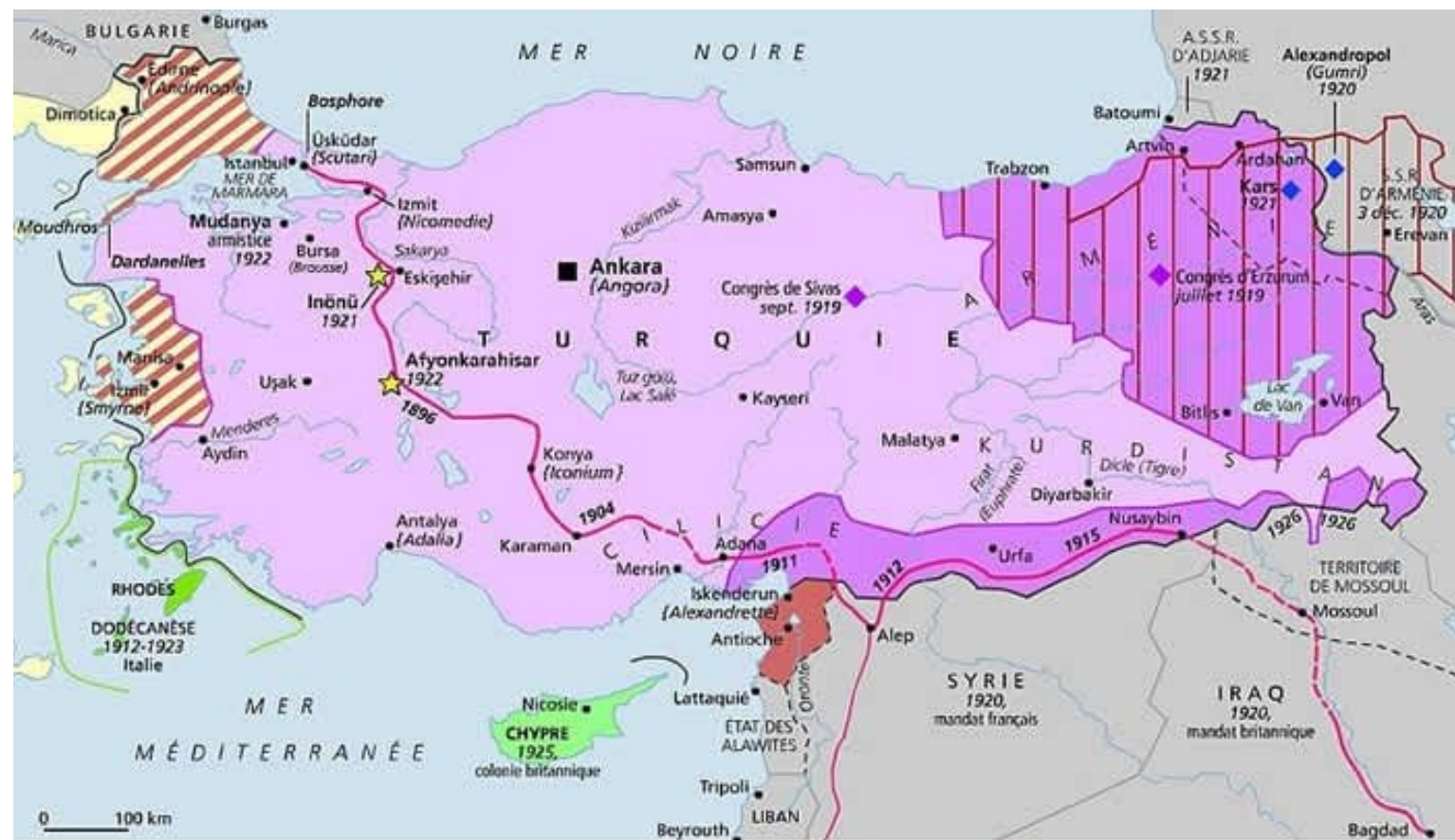
1	O roi qui aimes tes sujets ! O Seigneur de la Perse ! Tu te considères toi-même comme
	l'ombre de ce dieu sur terre, comme le Père de la Nation ! [...] Faut-il donc, ô roi, que tes fils
3	te fassent parvenir leurs doléances par l'entremise de la Légation d'Angleterre [...].

La constitution égyptienne de 1923.

1	Art. 1. L'Egypte est un Etat souverain, libre et indépendant. Ses droits de souveraineté sont
	indivisibles et inaliénables. Son gouvernement est celui d'une monarchie héréditaire : il a la
3	forme représentative.

Message du roi 'Abd al-'Azîz IAl Sa'ûd au « Congrès du monde musulman » à La Mecque (1926).

1	Nous vous convions donc, dans cette sécurité et dans une liberté qui n'a d'autres restrictions
	que les commandement de la loi islamque, nous vous convions à tenir votre congrès et à us
	consulter sur tout ce que vous jugerez dans l'intérêt religieux et civil du Hedjaz, sur le régime
4	qu'il convient d'établir [...].



Traité de Sèvres, 10 août 1920

- La Turquie en 1920
- Régions occupées par les Grecs de 1920 à 1923
- Arménie reconnue indépendante

Traité de Lausanne, 24 juillet 1923

- Limites de la Turquie
- Siège du gouvernement de Mustapha Kemal en 1920, capitale en 1923

- Sandjak d'Alexandrette, en 1939 à la Turquie
- Batailles
- Traités
- Congrès
- Chemin de fer de Bagdad
- Sections en construction

La citoyenneté turque d'après la Constitution de 1924.

1	Article 10. Tout Turc, de sexe masculin, ayant 18 ans accomplis, a le droit de prendre part à l'élection des députés. [Tout Turc, femme et homme, âgé de 22 ans révolus, a le droit d'élection. Loi constitutionnelle du 5 décembre 1934.]
5	Article 11. Tout Turc, de sexe masculin, ayant 30 ans accomplis, est éligible. [Peut être élu député tout Turc, femme et homme, âgé de trente ans révolus. Loi constitutionnelle du 5 décembre 1934.]
10	Article 12. Ne peuvent pas être élus députés, les personnes qui se trouvent au service officiel d'une puissance étrangère, celles qui ont été condamnées à des peines afflictives pour vol, faux, escroquerie, abus de confiance, banqueroute frauduleuse, les interdits, les personnes qui réclament une nationalité étrangère, les individus qui ont été privés de leurs droits civiques et ceux qui ne savent pas lire et écrire en turc.
14	Article 13. L'élection des députés à la Grande Assemblée Nationale a lieu une fois tous les quatre ans. Les députés sortants sont rééligibles. L'Assemblée dont les pouvoirs sont expirés reste en fonctions jusqu'à la réunion de celle qui la remplace.

Conclusion :

21°) Une critique des Etats du Moyen-Orient dans les années 1990.

1	Une autre possibilité, qui pourrait même être précipitée par le fondamentalisme, est ce qu'il est récemment devenu à la mode d'appeler la "libanisation". La plupart des États du Moyen-Orient – l'Égypte est une exception évidente – sont de construction récente et artificielle et sont vulnérables à un tel processus. Si le pouvoir central est suffisamment affaibli, il n'y a pas
5	de véritable société civile pour maintenir la cohésion du système politique, pas de véritable sentiment d'identité nationale commune ou d'allégeance primordiale à l'État-nation. L'État se désintègre alors – comme cela s'est produit au Liban – dans un chaos de disputes, de querelles, de luttes sectaires, tribales, régionales et partisans. Si les choses tournent mal et que les gouvernements centraux vacillent et s'effondrent, la même chose pourrait se produire,
10	non seulement dans les pays du Moyen-Orient actuel, mais aussi dans les républiques soviétiques nouvellement indépendantes, où les frontières artificielles tracées par les anciens maîtres impériaux ont laissé chaque république avec une mosaïque de minorités et de revendications d'une sorte ou d'une autre, sur ou par ses voisins
	Bernard Lewis, 1992, « Rethinking the Middle East », <i>Foreign Affairs</i> , vol. 71, n° 4, pp. 116-117.

